

EN BIEF

BULLETIN MUNICIPAL DE RIVES-D'AUTISE



JUIN 2022 



Vous l'avez vu, le printemps a pointé le bout de son nez, pour notre plus grand plaisir et celui de notre appareil photo !



SUIVEZ LA VIE COMMUNALE ÉGALEMENT SUR

🖱️ www.rives-autise.fr

📱 @Rivesdautise

et sur la nouvelle application IntraMuros 

SOMMAIRE



ARRÊT SUR IMAGES

2

VIE COMMUNALE

Mot du Maire	4
Principales décisions du Conseil Municipal	6
Commissions municipales	12
Conseil Municipal des Enfants	18
Bibliothèque municipale	20

VIE SCOLAIRE

École publique de Rives-d'Autise	22
École privée Saint-Ambroise	24
Amicale de l'école de Rives-d'Autise	26
OGEC de l'école Saint-Ambroise	27

VIE ASSOCIATIVE

Football Club Nieul-Maillezais-les-Autises	28
Basket Club Nieul-Oulmes-Bouillé-Courdault	29
Amicale des retraités de Nieul-sur-l'Autise	30
L'âge d'or rencontres loisirs d'Oulmes	31
Association pour la Mise en Valeur du Pays de Nieul	31
AAPPMA Le dimanche du travailleur	32
Amicale Laïque Rives-d'Autise-Bouillé-Courdault	33
La cabane pirouette	34
CATM - ATPG - Anciens combattants de Rives-d'Autise	35
Cyclo Autisien	35
Le Jarlingon	36
Comité de la Fête de la Meunerie	36
Les Gueurnivelles	37
La pétanque Oulmes-Bouillé-Courdault	38
Association Sportive de Badminton de l'Autise	38
Théo Contr'Atax	39
Fleurir l'église	39
Association Théâtre Culture et Loisirs d'Oulmes	40
Temp'Otiz	40
Petites Cités de Caractère	41
Répertoire des associations	42

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Répertoire des professionnels	44
CCAS	49
Mission locale du Sud-Vendée	50
L'Outil en Main - Atelier de Vendée-Sèvre-Autise	51
Le Nid des aidants	52
GIDON	52
Démarches administratives	53
Revue de presse	56
État civil	58
Contacts utiles	59

HISTOIRE

Gaston SABOURAUD, un député invalidé	60
--------------------------------------	----

EN BIEF

Bulletin municipal de la ville de Rives-d'Autise ■ Juin 2022

Responsable de publication : Michel BOSSARD, Maire

Comité de rédaction : Commission Communication

Mise en page : Agence de communication STENDY MALLET - 140 Rue de Fontenay 79160 COULONGES-SUR-L'AUTISE

Tirage en 1 000 exemplaires



Avec l'arrivée du printemps et de l'été nous avons retrouvé graduellement une liberté sanitaire face au Covid, ce qui rend le sourire à tout un chacun. La pandémie ne s'est malheureusement pas évaporée, la vigilance est de rigueur car des cas surgissent encore et personne ne peut dire de quoi demain sera fait.

Malgré tout, quel plaisir de se retrouver en famille ou entre amis, de pouvoir organiser des manifestations sportives, des actions culturelles, des animations associatives et de revoir le sourire des mariés et des familles qui les entourent pour les fêter.

La vie a retrouvé un rythme de croisière plus conforme à ce que l'on en attend. Nous avons de nouveau, avec les élus du conseil municipal des enfants, les anciens combattants, les pompiers, et la population présente, célébré le 8 Mai en souvenir de la libération de notre nation en 1945. Ne pas oublier est un devoir pour l'ensemble de nos générations et transmettre est une obligation afin que notre jeunesse soit consciente de l'importance de vivre dans un pays libre.

Ce qui se passe en Ukraine, dans notre Europe, est inacceptable. Ces morts, ces combats, ces ruines, ces gens qui fuient, qui n'ont plus rien, ce sont des images terribles. On ne peut pas fermer les yeux et ne pas s'inquiéter devant ces faits, et se dire que l'entente européenne est obligatoire pour que notre nation, nos pays voisins ne soient plus jamais confrontés à la guerre et à ses exactions.

L'activité communale est dense, les élus ont voté un budget avec des investissements axés sur la gestion de notre patrimoine bâti. L'Auberge des Artistes, propriété de la commune, est ouverte depuis le mois de juin après une rénovation totale, financée par des subventions publiques et par les finances locales.

Par la suite ce seront l'école à Oulmes et la mairie à Nieul-sur-l'Autise qui feront l'objet de travaux basés sur les économies d'énergie et des aménagements intérieurs.

Notre budget va également permettre des effacements de réseaux et l'arrivée du très haut débit, l'achat de mobilier urbain, un programme voirie conséquent, l'aménagement de la salle des

Ormes en informatique et sonorisation, tout comme à la salle des fêtes de Nieul-sur-l'Autise, et permettre également de lancer le programme de gestion des cimetières.

Une commune est comme une entreprise, elle se doit de gérer ses finances afin d'obtenir un équilibre entre les recettes et les dépenses.

Cette année encore la municipalité et les associations de la commune vont vous permettre d'avoir un été avec des manifestations qui permettront à chacun de participer à la vie locale et d'en être acteur.

C'est avec plaisir que nous revoyons nos salles et nos parcs occupés, et ainsi notre population se retrouver dans la convivialité.

Je vous souhaite à toutes et tous un été chaleureux et que vos vacances soient faites de découvertes et d'échanges qui nous manquaient depuis 2 ans.

Je vous souhaite un bon été à tous.

Michel BOSSARD
Maire de Rives-d'Autise

Ce premier semestre 2022 est une période où chacun a dû continuer à s'adapter au contexte sanitaire et il en a été ainsi pour les services municipaux, notamment au sein des espaces périscolaires. Les agents ont répondu présents afin de s'adapter et d'assurer leurs missions auprès de la population. Conscients que cela n'a pas été chose aisée dans ce contexte, nous les en remercions.

Ce début d'année a été également l'occasion de mettre à l'honneur les jeunes Autisiens devenus majeurs depuis les dernières élections à l'occasion d'une cérémonie de remise des cartes électorales. Ayant répondu présents en nombre à cette invitation, ce temps de rencontre a également permis d'échanger avec eux sur leurs projets et ambitions.

Au sein des salles et espaces municipaux, des améliorations et aménagements des installations existantes ont eu lieu. L'accueil de manifestations, festivités, groupes et touristes reprend peu à peu avec le plaisir de se retrouver, de partager et d'échanger.

Je vous souhaite un été riche en découvertes, chaleureux et enjoué.

Mélanie MOINARD

*Maire déléguée de
Nieul-sur-l'Autise*



Voilà deux ans que j'ai entamé mon mandat et mon objectif est resté le même : servir la population le mieux possible.

Certains projets menés depuis le printemps 2020 devraient aboutir, comme l'ouverture de l'église après la visite de la commission de sécurité et comme la réfection de l'école et de son restaurant scolaire.

Persuadé de l'atout du passage de la départementale 148 je pense qu'il nous faut redynamiser le visuel de notre bourg. Pour cela, une réflexion va être menée pour rénover les entrées de notre village.

Il nous faut continuer à étudier le devenir du numéro 1 de la rue de la Venise Verte avec tous les partenaires mais étant situé dans le périmètre de l'Eglise et du Château, le dossier est complexe. Profitons également de l'attraction de la commune nouvelle pour inciter l'installation de nouvelles familles. Mais pour cela nous avons besoin de nouveaux lotissements, nous encourageons les détenteurs de terrains constructibles à les céder.

Je souhaite que cet été vous apporte le réconfort nécessaire après cette période difficile. Au plaisir de vous écouter et d'échanger avec vous. Bien à vous.



Philippe GÉROME

*Maire délégué
d'Oulmes*



SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2021



Le Conseil municipal décide :

1 - de solliciter l'attribution d'une subvention au titre des Petites Cités de Caractère, pour la rénovation de l'Auberge des Artistes pour un montant de 37 097 €.

2 - de fixer le loyer de l'Auberge des Artistes à hauteur de 150 € pour la période des travaux où seule l'activité partielle de Tabac – Française des Jeux est maintenue.

3 - de fixer les tarifs 2023 de la salle des fêtes de Nieul-sur-l'Autise, de la salle des Ormes d'Oulmes et de la guinguette (détail ci-dessous) ainsi que de supprimer le forfait nettoyage de la première location pour les associations communales, et d'adopter le principe de gratuité de la guinguette pour les sépultures au profit des habitants de la commune ou des personnes qui ont un lien avec la commune.

SALLE DES ORMES - TARIFS 2023		
LOCATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS - COMMUNE
SALLE 1 + SALLE 3 avec cuisine (journée)	205 €	320 €
SALLE 1 + SALLE 3 sans cuisine (journée)	185 €	285 €
SALLE 1 + SALLE 2 + SALLE 3 avec cuisine (journée)	225 €	370 €
SALLE 1 + SALLE 2 + SALLE 3 sans cuisine (journée)	210 €	350 €
SALLE 2 + SALLE 3 avec cuisine (journée)	140 €	190 €
SALLE 2 + SALLE 3 sans cuisine (journée)	125 €	175 €
SALLE 2	55 €	80 €
FORFAIT W.E (salles 1, 2, 3 + cuisine) du vendredi 12h au lundi 12h	600 €	800 €
Vaisselle (par pers.)	1,70 €	
Nappe pour table ronde (l'unité)	2,50 €	
Location exceptionnelle - SALLE 3	55 €	
SALLE DES FÊTES - TARIFS 2023		
LOCATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS - COMMUNE
Location salle des fêtes avec cuisine (journée)	160 €	260 €
Location salle des fêtes sans cuisine (journée)	135 €	235 €
Location de vaisselle (par pers.)	1,15 €	
Location exceptionnelle	55 €	

Demi-tarif appliqué pour le lendemain. Le chauffage est inclus dans la location de la salle

Caution : 200€,

Forfait défaut de nettoyage : 50 €

Sonorisation : mise à disposition gratuite uniquement sur demande

Association communale : pour les manifestations ou repas, 1^{ère} réservation gratuite, valable 1 seule fois en incluant toutes les salles (hors Vignaud). 1 gratuité en plus dès 5 locations.

GUINGUETTE A OULMES - Tarifs 2023

LOCATION	Particuliers commune	Particuliers hors commune	Association communale et intercommunale
Forfait journalier	40 €	60 €	10 €

Caution : 100 €

4 - de fixer les tarifs 2023 du Centre du Vignaud, ainsi que de supprimer le forfait nettoyage de la première location pour les associations communales et d'adopter le principe de gratuité des abris pique-nique pour les sépultures au profit des habitants de la commune ou des personnes qui ont un lien avec la commune.

	COMMUNE	HORS COMMUNE
	2023 TTC	2023 TTC
HÉBERGEMENT (par personne)		
Nuitée (minimum 10 pers.)	16,30 €	17,70 €
Nuitée avec draps (minimum 10 pers.)	21,30 €	22,50 €
Taxe de séjour facturée du 1 ^{er} avril au 31 octobre		
SALLE		
*Grande salle (journée)	300 €	480 €
Grande salle (1/2 journée)	150 €	240 €
Supplément petite salle	80 €	100 €
Salle des frênes + cuisinette (journée)	160 €	200 €
Salle séquoia (journée)	100 €	150 €
Petite salle (1/2 journée)	50 €	80 €
Supplément salle la veille à 14h (hors vac. scolaires)	105 €	105 €
Location d'un vidéoprojecteur ou ampli avec micro	30 €	30 €
CUISINE		
*Cuisine	160 €	300 €
*Chambre froide + plonge	90 €	150 €
VAISSELLE (prix par personne)		
Service vaisselle « mariage » (par personne)	2,20 €	2,20 €
Verres à pied (1 par personne)	0,50 €	0,50 €
Vaisselle pour petit déjeuner (par personne)	1,25 €	1,25 €
Vaisselle Arcopal (par personne)	1,70 €	1,70 €
MENAGE		
Nettoyage grande salle + sanitaires + bar	195 €	195 €
Nettoyage + petite salle + sanitaires + cuisinette	35 €	35 €
Nettoyage chambres (tarif horaire)	25,50 €	25,50 €
ASSOCIATIONS RIVES-D'AUTISE		
Grande salle	240 €	
Cuisine	50 €	

* Tarif lendemain de location : le demi-tarif est appliqué sur l'ensemble des prestations demandées. Le chauffage est inclus dans la location.

La gestion des réservations et locations des salles de Rives-d'Autise, abris pique-nique, et autre matériel, se font sur un guichet unique auprès de

Marjorie RIOU

Responsable de la gestion des salles communales

CENTRE DU VIGNAUD

8 rue du moulin - Nieul sur l'Autise

85240 RIVES-D'AUTISE

Tél : 02 51 52 43 38 / www.centre-du-vignaud.com / contact@centre-du-vignaud.com



TARIFS « RESTAURATION » VIGNAUD 2023	
	2023 TTC
PRESTATIONS MATINALES	
Petit déjeuner	7,30 €
Pause café	4,70 €
APERITIFS	
Apéritif cocktail	7 €
Apéritif simple	4,60 €
REPAS CLASSIQUES	
Repas adulte	12,50 €
Repas enfant -12 ans	9,50 €
REPAS AMELIORES	
Repas gamme « Autise »	22,50 €
Repas gamme « Abbaye »	25 €
Repas gamme « Vignaud »	28,50 €
REPAS SPORTIFS	
Repas sportif	12,80 €
GOÛTER	
Goûter enfant	1 €
BUFFET (à partir de 20 pers)	
Buffet	22,50 €
Supplément location de salle si activité en plus du repas (hors associations communales)	100 €

TARIFS SPÉCIFIQUES 2023	
PRESTATIONS	2023 TTC
DIVERS	
Abris pique-nique (hors commune)	40 €
Forfait télécopie / copie	0,25 €
Location exceptionnelle (sépulture ...)	55 €
ASSOCIATIONS	
Ateliers musicaux (PC)	30,25 €
Ateliers musicaux (repas)	11,50 €
Fou2Foot (pension complète)	30,25 €
Fou2Foot (repas)	13 €
FOOT SAISON 2022/2023	
Pension complète adultes	43 €
Pension complète mineurs	38,50 €
Repas supplémentaire (PC)	12,80 €
Repas supplémentaire (externe)	15 €
Goûter	1 €
Location salle sans repas	50 €
Location salle avec repas	GRATUIT

5 - de prendre en charge sous forme d'un remboursement individuel, les frais engagés par les familles de Rives-d'Autise utilisant uniquement la navette entre les deux sites de l'école publique, ainsi que 50% des frais engagés par les familles pour le transport des enfants de l'école privée St-Ambroise de Nieul-sur-l'Autise utilisant le circuit scolaire, soit 55 € par enfant.

6 - d'ouvrir l'accueil périscolaire de Nieul-sur-l'Autise à 7h15 sur réservation préalable et à titre expérimental jusqu'aux vacances d'hiver ainsi que de fixer le montant de cette nouvelle tranche horaire (7h15-7h30) à 0,40 €.

SÉANCE DU 10 JANVIER 2022



Le Conseil municipal décide :

- 1 - de clôturer les budgets annexes Lotissement Les Courlis et Lotissement Les Ecluzis au 31 décembre 2021.
- 2 - d'approuver le plan de financement pour la mise en place des alarmes « attentat-intrusion » au sein des deux sites de l'école publique et des services périscolaires, et de solliciter l'État pour l'attribution d'une subvention au titre de la DETR - DSIL 2022 à hauteur de 30% du montant du projet.
- 3 - d'étendre le réseau public d'eau potable de la rue des Ecluzis, à l'impasse des Ecluzis et de solliciter Vendée Eau pour une prise en charge des travaux à hauteur de 50 %.
- 4 - de fixer le montant du loyer à hauteur de 170 € pour la location du local situé 14 place du Forail à Nieul-sur-l'Autise à Claire-Odile BEAUVALLET, infirmière de l'association Asalée.
- 5 - de créer le poste d'attaché territorial, emploi permanent à temps complet à compter du 14 février 2022, pour le recrutement de Michaël DURAND.
- 6 - de signer une convention avec Vendée Numérique qui définit les conditions de construction, de gestion, d'entretien et de remplacement des réseaux du lotissement les Roches Blanches.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2022



Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'approuver le programme d'aménagement de sécurité de la rue de la Vallée et d'effacement des réseaux de la rue Olivier Sabouraud dont le coût prévisionnel s'élève à 48 903 € HT pour la rue de la Vallée et 74 008 € HT pour la rue Olivier Sabouraud.
- 2 - de maintenir les tarifs suivants pour la fourniture des repas à la Maison Intercommunale de Loisirs :
 - 4.15 € pour un repas chaud ou un pique-nique
 - 0.45 € pour le goûter
- 3 - d'accorder une subvention de 2 706 €, soit 66 € par élève, à l'école publique de Rives-d'Autise pour l'organisation d'une classe découverte à Barbâtre du 4 au 8 avril 2022 pour les élèves de CE2 et CM.
- 4 - d'accorder une subvention de 880 €, soit 22 € par élève, à l'école Saint-Ambroise pour l'organisation d'une classe découverte dans le Pays Basque du 2 au 6 mai 2022 pour les élèves de CM.
- 5 - de valider le changement d'horaires de l'éclairage public avec une extinction entre 2h et 6h45.

SECTEUR	HORAIRES
En général (530 pts)	Allumage matin 6h45 Extinction soir 22h00
Centre Nieul-sur-l'Autise (49 pts)	Nuit VS : extinction 00h00 – 6h45 Nuit SD : extinction 02h00 – 6h45
Centre Oulmes (40 pts)	Nuit VS : extinction 00h00 – 6h45 Nuit SD : extinction 02h00 – 6h45
Place Oulmes (4 pts)	Permanent

6 - de signer la convention avec Multi'Service pour la mise à disposition de personnel lors de besoins temporaires de personnel pour le remplacement d'agents en arrêt maladie ou d'accroissement ponctuel d'activités, notamment au Centre du Vignaud.

7 - d'attribuer une subvention de 500 € pour un élève scolarisé en classe spécialisée, résidant sur la commune de Rives-d'Autise.

SÉANCE DU 14 MARS 2022



Le Conseil municipal décide :

1 - d'attribuer les subventions aux associations comme indiqué ci-dessous :

Association	Montant de la subvention
F.C.N.M.A	3 500 €
B.C.N.O.B.C	3 000 €
SOCIETE DE CHASSE DE NIEUL	250 €
SOCIETE DE CHASSE D'OULMES	250 €
ASSOCIATION PECHE	150 €
LE JARLINGTON	500 €
AMICALE LAÏQUE	300 €
FETE DE LA MEUNERIE	500 €
CATM RIVES D'AUTISE	200 €
AMVPN	500 €
ADMR BENET	659 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	200 €
AMICALE DONNEURS DE SANG	150 €
PROTECTION CIVILE	100 €
CROIX ROUGE	100 €
F.N.A.T.H	60 €
CONCERT PCC	1 500 €
ENVELOPPES ANNUELLES :	
MURS EN PIERRE	4 000 €
DISPOSITIF PCC	5 000 €

2 - d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 650 € à l'école publique de Rives-d'Autise pour les frais de transport dans le cadre de la classe découverte à Barbâtre.

3 - de prendre en charge les factures d'eau, d'assainissement et d'électricité de l'Auberge des Artistes à compter du début des travaux.

4 - d'accepter les termes de la convention avec le SyDEV pour des travaux de rénovation de l'éclairage public sur le site du Vignaud.

5 - de fixer les tarifs de location des tivolis mesurant 4x3,5m sur le site du Vignaud uniquement, comme suit :

	1 tivolis	2 tivolis	3 tivolis
Aide au montage et démontage	45 €	70 €	90 €
Aide au montage ou démontage	90 €	140 €	180 €
Sans aide au montage ou démontage	135 €	210 €	270 €

6 - de valider le règlement du cimetière de Rives-d'Autise qui résulte de la fusion de ceux existants précédemment à Nieul-sur-l'Autise et Oulmes.

SÉANCE DU 11 AVRIL 2022



Le Conseil municipal décide :

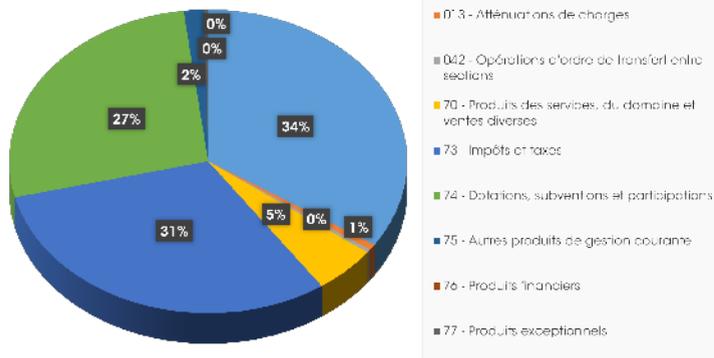
1 - d'adopter les comptes administratifs du budget général, du Vignaud, du lotissement Les Courlis, du lotissement Les Ecluzis, du lotissement Les Roches Blanches pour l'année 2021.

2 - de maintenir les taux d'imposition : taxe foncière bâti : 35,44 % et taxe foncière non bâti : 51,77%.

3 - d'adopter le budget primitif de l'exercice 2022 du budget principal avec les restes à réaliser 2021 :

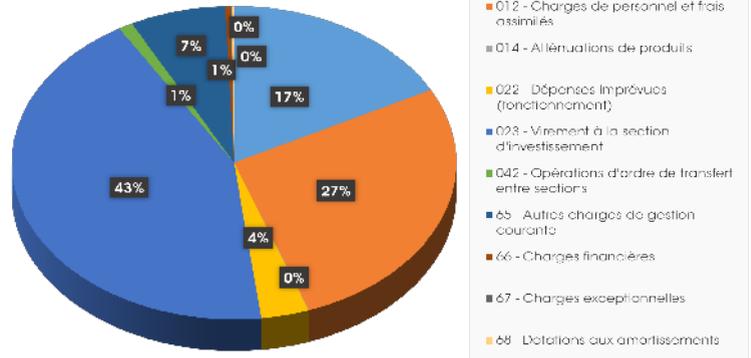
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022 :

2 863 610,82 €



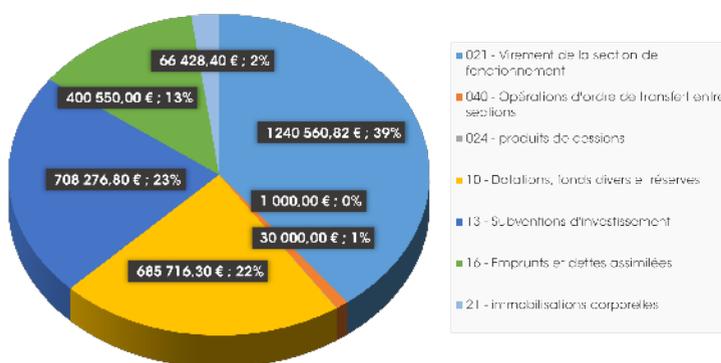
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022 :

2 863 610,82 €



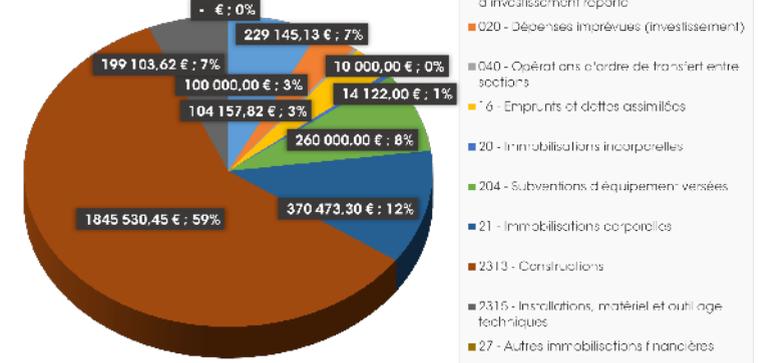
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022 :

3 132 532,32 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022 :

3 132 532,32 €



4 - d'adopter le budget primitif de l'exercice 2022 du budget annexe du Vignaud :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
214 372.93 €	214 372.93 €	42 398.48 €	42 398.48 €

5 - d'adopter le budget primitif de l'exercice 2022 du budget annexe Lotissement Les Roches Blanches :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
369 500.73 €	369 500.73 €	380 229.73 €	380 229.73 €

6 - d'accepter la convention avec Vendée Eau pour la viabilisation en eau potable des terrains du lotissement Les Roches Blanches.

7 - d'accepter la convention avec le SyDEV pour le lotissement Les Roches Blanches, ainsi que pour la rénovation de l'éclairage public sur la commune.

8 - d'adhérer au service « Gestion du risque chômage pour le secteur public » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée.

9 - d'acquérir au prix de 2 € le m², un terrain d'une superficie de 5705 m² appartenant aux Consorts TROUVE.

10 - de fixer un loyer à 125 € par mois pour la mise à disposition du local place du Forail à Madame Carole HENRY, hypnothérapeute, qui l'occupera quelques jours par semaine.



Le Conseil municipal décide :

- 1 - de fixer le prix de vente des 17 parcelles du lotissement Les Roches Blanches à 42 € TTC du m².
- 2 - d'attribuer une subvention de 45 560 € à l'OGEC Saint Ambroise de Rives-d'Autise dans le cadre du contrat d'association.
- 3 - d'approuver les tarifs suivants pour 2022-2023 :
 - Restaurant scolaire
 - ☞ Repas enfants : 3,25 € ☞ Repas 3ème enfant et plus : 1,67 €
 - ☞ Repas adultes : 5,25 € ☞ Repas exceptionnel : 3,75 €

De préciser que tout enfant inscrit à la cantine paiera son repas, sauf justificatif ou prévenance avant 11h00.

 - Garderie périscolaire
 - ☞ 0,80 € / demi-heure / enfant (goûter compris)
 - ☞ 0,40 € sur le créneau horaire de 8h30 / 9h
 - ☞ Gratuité pour le 3^e enfant
 - ☞ Toute demi-heure commencée et entamée sera due

La garderie ferme à 19h00, tout dépassement sera facturé 3,10 € le quart d'heure par enfant.
- 4 - d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € à l'association FCNMA pour la soutenir dans l'organisation des semaines de stages foot d'été.
- 5 - d'émettre un avis favorable à la demande présentée par l'EARL LIMOGES d'augmenter l'effectif de son élevage de volailles.

COMMISSION VOIRIE ET RÉSEAUX



Jannick COIRIER

Responsable de la commission voirie et réseaux

En ce début d'année dans le cadre du déploiement de la fibre optique, les opérations d'effacement des réseaux rue de la Venise Verte et rue de la Thibie à Oulmes ainsi que rue Pierre Brisson et rue Olivier Sabouraud à Nieul-sur-l'Autise sont en cours de réalisation. La commission remercie les riverains d'avoir respecté les déviations mises en place par les entreprises. Les routes seront remises en état suite aux différentes tranchées effectuées lors des effacements.

En ce qui concerne le programme de voirie 2022, le marché prévoit les réalisations suivantes :

- ☞ Rue de la Vallée, RD n°104 : création d'un cheminement piéton et aménagement de sécurité
- ☞ Route Bois à rouet (1100 mètres linéaires) : débermage de voie – bicouche clouté sur chaussée
- ☞ Rue de la Maladrie (410 mètres linéaires) : bicouche clouté sur chaussée
- ☞ Chemin de La Praille (725 mètres linéaires) : débermage de voie – bicouche clouté sur chaussée
- ☞ Allée de Périgné (300 mètres linéaires) : débermage de voie – bicouche clouté sur chaussée
- ☞ Le long de l'Autoroute (480+260=750 mètres linéaires) : débermage de voie – bicouche clouté sur chaussée
- ☞ Rue de Champ Durand (35 mètres linéaires) : trottoirs
- ☞ Parking Vignaud (2x750 =1500m²) : reprofilage et revêtement gravillons calcaire
- ☞ Tranche optionnelle : reprise des trottoirs « Rue Pierre Brisson » RD n° 104 (15 mètres linéaires)

Pour la signalétique, la commission a aussi programmé la remise à neuf de panneaux car de plus en plus de dégradations ou de vols sont constatés sur la commune.

La micro-signalétique est en cours de reprise pour indiquer notamment le cabinet médical.



Roland OUVRARD

Responsable de la commission bâtiment et environnement

BÂTIMENTS

L'année 2022 est le début des gros projets de réfection sur les bâtiments communaux. Suite à la crise après Covid et aux tensions mondiales, les travaux ont pris du retard.

1. Auberge des Artistes

La première phase du chantier (bar-tabac et restaurant) est terminée. Les locataires ont pu reprendre leur activité. La deuxième phase des travaux, qui concerne le premier et le deuxième étage, se poursuit avec une fin de chantier début septembre.

2. La salle des fêtes, la bibliothèque et la partie anciennement foyer des jeunes à Nieul-sur-l'Autise

Les travaux de mise en conformité de l'isolation du bâtiment en intérieur et extérieur, changement de la couverture, ainsi que le remplacement de la chaudière vont commencer pendant le deuxième semestre 2022.

3. L'école et le restaurant scolaire à Oulmes

Les travaux sont programmés pour le premier semestre 2023.

D'autres travaux en interne ont été réalisés par les employés communaux : la salle des Frênes (au Vignaud), la scène à la salle des Ormes.

Du mobilier urbain (bancs, tables et poubelles) a été installé dans différents endroits de la commune.

4. Les illuminations 2022

La commission réfléchit pour une continuité de ce qui a été réalisé en 2021.

ENVIRONNEMENT

Les élus de la commission poursuivent leurs travaux sur le territoire de Rives-d'Autise.

La gestion différenciée se met peu à peu en place.

Les terrains qui étaient tondus de façon régulière se voient gérés différemment. Une partie est laissée évoluer naturellement en prairie. Les plantes peuvent ainsi fleurir et monter à graines. Les insectes profitent de cette nourriture. Un broyage est effectué en fin d'été. Les abords des prairies sont tondus pour permettre une aisance de circulation et les employés communaux ont tout loisir de créer des allées au tracé aléatoire au sein des prairies. Les promeneurs peuvent ainsi déambuler au gré de leurs envies.

Des panneaux exposant les grandes lignes de la gestion différenciée sont implantés à l'entrée de ces espaces.

A côté de cela, le fleurissement de la commune se poursuit. Des essais de plantes tapissantes et ne nécessitant que peu d'entretien, sont en cours autour des pieds de certains arbres.

Le site de la Panification est toujours en cours de réhabilitation par les élèves du lycée Nature. Les premiers frênes qui ont été mis en têtards ont pu réaliser des pousses de 4 mètres l'an passé. Il faut maintenant poursuivre le travail pour étendre ce mode de gestion à l'ensemble de la parcelle, et commencer d'entretenir les premiers têtards en les émondant pour accompagner leurs premières années.

ZOOM SUR ... LE BUSARD CENDRÉ



Ce rapace revient dans notre plaine en avril et repart en Afrique aux environs de la fin août. Facile à reconnaître, le mâle est gris pâle. Il ne doit pas être confondu avec le busard Saint Martin qui n'a pas les deux bandes noires sous les ailes.

L'espèce se caractérise par la passation de nourriture en plein vol. Le mâle chasse et donne ses proies à la femelle qui nourrit ensuite la couvée. Le campagnol des

champs est la nourriture principale de ce rapace qui voit ses populations augmenter fortement en cas de surabondance de ce micro-mammifère. Le vol caractéristique, bas et peu dynamique, permet de repérer les oiseaux qui nidifient dans les parcelles de céréales.

Prenez un peu de temps et allez observer le spectacle de ce migrateur.

Florent BAUDON



Catherine VIGEANT

Responsable de la commission enfance-éducation et animation de la vie locale

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Depuis le mois de janvier, nous avons proposé aux parents qui en avaient besoin, d'ouvrir la garderie à 7h15 (ouverture initiale à 7h30) sur inscription préalable et sur un seul site : garderie de Nieul-sur-l'Autise. Un nouveau service qui va se poursuivre à la rentrée prochaine selon les mêmes conditions. Pour tout renseignement s'adresser à Cathy SIMONNEAU, référente des services périscolaires par mail à periscolaire@rives-autise.fr ou par téléphone le matin au 02 51 52 40 59.

Le 30 avril, les garderies et restaurants scolaires ont ouvert leurs portes à la visite, en complément des deux sites de l'école publique. Les parents sont venus (re)découvrir les locaux, l'organisation, les activités variées...



Pendant les dernières vacances, des travaux ont été réalisés au restaurant scolaire de Nieul-sur-l'Autise. Il s'agissait de remettre aux normes l'espace « plonge » afin de permettre une meilleure organisation du travail de nos agents.



ANIMATION DE LA VIE LOCALE



Le 11 juin, le complexe sportif s'est transformé en « Forum des associations ». Chacun a pu se rendre compte du nombre et de la diversité des associations sportives, culturelles ou autres qui animent notre commune tout au long de l'année et qui favorisent par leurs activités les moments de partage.

COMMISSION COMMUNICATION - ANIMATION

**Mathilde RISTOR***Responsable de la commission communication et animation*

COMMÉMORATION

Les cérémonies de commémoration du 8 Mai ont eu lieu. Elles se sont déroulées successivement à Nieul-sur-l'Autise et Oulmes, où les habitants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.



LES ANIMATIONS ESTIVALES À RIVES-D'AUTISE

Vendredi 1^{er} juillet aura lieu la 3^e édition de Rives-d'Autis'amuse, dans le parc du Jarlingon. Durant toute la soirée, jeux gonflables, concerts gratuits, restauration pour petits et grands sont à retrouver.

Le dimanche 10 juillet, en soirée, nous accueillerons à la Maison Empire dans le cadre des Nuits Musicales en Vendée Romane, le chanteur Julien CLERC.

Poursuite des festivités estivales : venez admirer le feu d'artifice le 13 juillet au soir au terrain de loisirs du Pré-Maillet de Bouillé-Courdault. Cette soirée est organisée conjointement avec la commune de Bouillé-Courdault et les associations FCNMA (Foot) et ATCLO (Théâtre).

COMMUNICATION

Pour vous informer, plusieurs moyens sont mis à votre disposition : flash, bulletin, site internet, Facebook, Intramuros. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, vos souhaits de publications,...



NOUVEAUTÉ

Tout comme pour les chemins de Compostelle, les Petites Cités de Caractère proposent de créer un tampon « Sutanpu » à l'effigie de la commune afin que les personnes visitant notre commune labellisée puissent faire « valider » leur passage. Ce tampon pourra être numérique via une application, ou sur feuille libre pendant l'expérimentation et dans un carnet par la suite.





Sophie MALLET

Responsable de la commission vie culturelle

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Une nouvelle étape dans la mutualisation des deux sites de la bibliothèque a eu lieu sur ce printemps, par la mise en place d'un logiciel commun.

La municipalité a porté son choix sur « Décalog », également utilisé sur les communes de Benet, de Xanton-Chassenon et sur de nombreux réseaux de bibliothèques intercommunaux de Vendée. Cette mise en place a été accompagnée d'une formation de 3 jours pour l'ensemble des bénévoles. Par le biais de ce nouveau logiciel, qui est également un outil de gestion, de nombreux avantages vont voir le jour pour les lecteurs :

- accès à un fond de près de 5 000 ouvrages pour tout public (adultes, ados, enfants)
- emprunts et retours sur le site de leur choix
- mise en place d'un site internet dédié à la bibliothèque.

De ce site internet, il sera possible de :

- consulter le catalogue (livres, documents, revues,...)
- réserver ses prêts, savoir où se trouve physiquement l'ouvrage
- être informé des actualités de la bibliothèque (animations, expositions,...)
- accéder à la bibliothèque numérique de la BDV (Bibliothèque Départementale de Vendée).

Le budget d'acquisition d'ouvrages a également été revu et passe de 1,50€ à 2€/habitant.

SALLES

Des travaux ont été engagés sur la salle des Ormes à Oulmes et la salle des fêtes à Nieul-sur-l'Autise.

Pour la Salle des Ormes, il s'agit d'une modernisation du matériel de sonorisation ainsi que les poses d'un écran de projection automatisé (4m x 3m) et d'un vidéo-projecteur.

À la salle des fêtes, après les travaux de rénovation, un vidéo-projecteur sera également installé.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants a trouvé son rythme. Nous nous retrouvons régulièrement les mercredis en fin d'après-midi. Nos réunions sont toujours pleines d'énergie et de bonne humeur ...

Les premières actions et projets ont été réalisés sur ce printemps, ce qui a permis à nos jeunes élus de se faire connaître.

Merci de votre participation et de l'accueil que vous leur avez réservé !



SOLIDARITÉ UKRAINE

Touché par la guerre en Ukraine et ses conséquences sur la population, le CME a décidé d'organiser une collecte pour récupérer des dons :



- le mercredi 16 mars au complexe sportif
- le samedi 19 Mars le matin à Oulmes et l'après-midi à Nieul-sur-l'Autise

Nous avons récolté des produits d'hygiène adultes, enfants et bébés, des couvertures, de la parapharmacie... Tous nos cartons ont rempli deux fourgons que nous avons laissés à la Protection Civile de Fontenay-le-Comte où nous avons été accueillis. Les bénévoles ont répondu à nos nombreuses questions sur l'acheminement des colis jusqu'à la frontière ukrainienne. Merci aux personnes qui se sont mobilisées.



LES 3 GROUPES DE TRAVAIL DU CME



Prendre soin des autres

Nous avons organisé un « atelier cuisine » pour les classes de CM1-CM2 des deux écoles pendant les vacances scolaires.

Un flyer avait été transmis aux élèves pour les informer de cette activité. 15 élèves se sont inscrits, l'atelier a eu lieu à la salle des fêtes de Nieul-sur-l'Autise le mardi 12 avril après-midi.

La journée s'est terminée par une super bonne dégustation des gâteaux réalisés (cookies, fondants au chocolat, tartes aux pommes, gâteau au yaourt, crêpes).

Nous avons décidé de reverser les fonds récoltés à l'Amicale des sapeurs-pompiers de l'Autize.

*Coline, Emma, Louison,
Zélie et Nessa*



Vivre ensemble

Notre projet est d'augmenter le nombre de jeux dans les parcs, des jeux prévus pour les adolescents, et des jeux pour les personnes handicapées : portique nid d'oiseau, tyrolienne, balançoire, tourniquet...

Nous avons demandé des devis et rencontré une commerciale pour chiffrer notre projet. Nous l'avons présenté au Conseil Municipal des adultes.

Ce projet demande à être approfondi et ne pourra être réalisé pendant ce mandat, mais nous espérons le voir aboutir. Nous préparons aussi une rencontre sportive !

Paco, Maxine et Julia



Prendre soin de la planète

Depuis janvier, nous travaillons sur 2 projets :

■ nous organiserons en septembre un rendez-vous « nettoyons la nature » dans le parc du Vignaud et le parc du Jarlingon. Des gants et des sacs poubelle seront distribués aux nombreux participants.

■ nous envisageons d'installer des distributeurs de « sacs à crottes » pour les propriétaires d'animaux, pour vivre dans un environnement plus propre.

Robin, Briec, Jules et Timéo



COMMÉMORATION DU 8 MAI 2022



Certains d'entre nous ont souhaité participer de façon plus active aux cérémonies de commémoration du 8 mai. Coline, Julia et Louison à Nieul-sur-l'Autise, Nessa et Briec à Oulmes, ont lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerres. Nos camarades, élus ou non, étaient aussi présents pour participer à ce devoir de mémoire, et à la vie de la commune.



Comité de lecture « Résidence Partagée »

Le comité de lecture de « Résidence Partagée » a élu l'ouvrage « Ce qu'il faut de nuit » de Laurent PETITMANGIN. Cet auteur sera présent le samedi 15 octobre 2022 à la bibliothèque de Damvix.

**Le résumé :**

C'est l'histoire d'un père qui élève seul ses deux fils. Les années passent, et les enfants grandissent. Ils choisissent ce qui a de l'importance à leurs yeux, ceux qu'ils sont en train de devenir. Ils agissent comme des hommes. Et pourtant, ce ne sont encore que des gosses. C'est une histoire de famille et de convictions, de choix et de sentiments ébranlés, une plongée dans le cœur de trois hommes.



Retrouvez les nouveautés du mois sur www.rives-autise.fr/bibliotheque-municipale

Horaires d'ouverture

Nous nous faisons un plaisir de vous accueillir les mercredis de 16h à 18h, les vendredis (dès septembre) de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h

Le prêt des livres est gratuit et ouvert à tous.



Anniversaire

Cette année, le site d'Oulmes de la bibliothèque a 10 ans. À cette occasion, les bénévoles vous préparent une semaine d'animations en tout genre pour fêter cet événement, du 21 au 29 octobre 2022. Nous vous réservons plein de surprises ! Alors à vos agendas !

Bébés lecteurs

Les bébés lecteurs ont repris cette année avec une nouvelle équipe de bénévoles : Elodie et Sylvie. Les séances ont lieu tous les derniers jeudis du mois. La reprise est déjà programmée pour le jeudi 29 septembre 2022. Nous vous rappelons que ces séances sont gratuites et ouvertes à tous les enfants âgés de 0 à 3 ans accompagnés de leur nounou, grands-parents, parents.



Horaires d'ouverture

Pendant les vacances scolaires, votre bibliothèque sera ouverte tous les lundis de 16h30 à 18h30 et le samedi matin de 10h à 12h

Vous pouvez venir emprunter des livres, mais aussi passer un moment de convivialité, d'échanges...



Contes en scène

Le 6 mai dernier, nous avons accueilli le spectacle de Adama ADEPOJU : « Taxi conteur : conteur d'eau » dans le cadre de « Contes en scène » organisé en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Vendée.

Ce spectacle tout public est conçu sur la base du collectage de récits de vie, mythes, légendes et contes autour de l'eau. La séance s'est terminée par un moment de convivialité et d'échanges avec « Taxi conteur » qui a été très apprécié par les participants.

Café lecture

Les bénévoles se sont retrouvés le samedi 14 mai autour d'un café-lecture en vue des prochains achats de livres afin de discuter, de pouvoir échanger leurs coups de cœur, de faire découvrir des livres, ... Nous pensons l'ouvrir aux lecteurs en fin d'année, en attendant n'hésitez pas à nous transmettre des titres d'ouvrages, fictions ou documentaires pour tous les âges.

L'équipe des bénévoles vous souhaite de très bonnes vacances et surtout bonnes lectures !

PRIX LITTÉRAIRE (PS-MS)

Les élèves de maternelle ont découvert plusieurs albums en classe et ont procédé au vote pour élire leur livre préféré.



SPECTACLE DU BALLET URBAIN (site de Nieul-sur-l'Autise)

Les artistes sont venus présenter un concert original de percussions qui a été apprécié par l'ensemble des jeunes spectateurs. Percussions avec le corps, avec des balais, avec des ballons... et pour finir des démonstrations de batterie !



ANIMATION AVEC VENDÉE EAU (CLASSES DE GS-CP ET CE1)



L'animateur, Jérémy, a fait découvrir aux élèves le voyage d'une goutte d'eau afin de construire avec eux le cycle de l'eau dans la nature. Différentes expériences ont été menées en classe afin de comprendre les changements d'état de l'eau.

Une sortie pêche a été organisée dans le bourg afin de faire découvrir aux élèves la diversité des « bestioles » qui vivent dans l'eau des rivières.



CLASSE DÉCOUVERTE À NOIRMOUTIER (CLASSES DE CE2-CM1 ET CM1-CM2)



Char à voile, découverte sensorielle de la dune, opération « plage propre » ... Les enfants (et les adultes) ont pu profiter, découvrir et partager dans la bonne humeur durant ces 4 jours de voyage, malgré une météo pas toujours clémente !



La directrice, Sophie LAURENT

École publique de Rives-d'Autise

10 rue de l'Abbaye - Nieul-sur-l'Autise

2 rue des Maléons - Oulmes

☎ 02 51 52 41 72

✉ ce.0851684u@ac-nantes.fr

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-AMBROISE



Cette fin d'année scolaire s'est déroulée avec un retour à un fonctionnement plus en adéquation avec le projet de l'école St-Ambroise.

Depuis Noël, l'équipe enseignante de l'école s'est mobilisée pour mettre en place les activités.

STABILITÉ DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE ET DES EFFECTIFS

85 enfants sont attendus en septembre avec une progression en maternelle.

En TPS, PS, MS, Coralie BLAINEAU reprendra en 3/4 temps dans le cadre de son congé parental et terminera l'année scolaire à plein temps.

La classe de Patricia ROUGEON regroupera 3 niveaux : GS-CP-CE1 compte tenu du faible effectif de ce groupe. L'école met en place toutes les conditions pour permettre à cette classe de progresser durant l'année : présence d'une aide-éducative, accompagnement des GS en temps de mathématiques par l'enseignante de maternelle pendant la sieste des petits.

Les CE2 constitueront la classe d'Odile FRAIGNEAU.

Pas de changement dans l'encadrement de la classe CM d'Alain DENIS (directeur de l'école, donc remplacé, un jour par semaine par un autre enseignant).

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES VÉCUS ET À VENIR

En mars, nous avons souhaité vivre un temps de carnaval le jour de la mi-Carême. La journée scolaire a été colorée et enjouée. Un déplacement vers la place du Forail a été appréciée par la population.

En avril, les GS-CP-CE1 de Mme ROUGEON ont offert à leurs parents leurs saynètes théâtrales à la salle des fêtes de Nieul-sur-l'Autise. Ce projet sera reconduit l'année prochaine.

À la veille des vacances de printemps, nous nous sommes retrouvés à l'église pour célébrer la joie de la Résurrection.

Avec un papa, le jardin des maternelles a retrouvé un aspect plus conforme à un vrai potager. Il est vrai que les petits se sont déplacés à la Chabotterie le 24 mai pour y vivre leur projet « 3,2,1 Jardinez », mené par l'UGSEL de Vendée.

Le fait de disposer d'une EDAP (Ecole Départementale des Arts et du Patrimoine) à l'Abbaye, cela permet aux groupes scolaires de pratiquer des activités peu ordinaires comme la vannerie. Les GS-CP-CE ont pu tresser l'osier avec habileté.



Le voyage des CM au Pays Basque s'est déroulé du 2 au 6 mai à Saint-Just-Ibarre dans les locaux de la colonie la Genette de La Rochelle. Beau projet soutenu par l'OGEC, toutes les familles des enfants de CM, mais aussi par la municipalité qui a subventionné les projets de classe découverte des deux écoles.

La fin de l'année approche et nous préparons le spectacle de la fête de fin d'année.



De nouvelles familles nous ont rejoints. Des petits nouveaux sont rentrés après les vacances de Noël puis après les vacances de printemps.

Une rencontre avec le directeur est possible sur rendez-vous en laissant un message à : ecole.st.ambroise@orange.fr ou en téléphonant au 02 51 52 43 91



Je remercie l'équipe bénévole de l'OGEC qui a mis en place quelques actions au profit de l'école.
Merci à vous qui avez répondu aux sollicitations !
Je remercie également la municipalité et les services municipaux pour nos échanges cordiaux.
Je vous souhaite un bel été ensoleillé riche de multiples joies familiales.

Le directeur, Alain DENIS

École Saint-Ambroise

13 rue Olivier Sabouraud - 85240 RIVES-D'AUTISE

☎ 02 51 52 43 91

✉ ecole.st.ambroise@orange.fr

📍 rivesdautise-stambroise.fr

Rentrée scolaire des enfants : jeudi 1^{er} septembre 2022 à 8h50



Chers autisiens,

Après un début d'année scolaire encore un peu marqué par la crise sanitaire qui nous a contraints à annuler notre fête de Noël, le printemps s'est ouvert par un beau dimanche ensoleillé propice aux échanges conviviaux.

En effet, le marché de Printemps organisé le dimanche 20 mars dernier fut couronné de succès. Notre place du Forail s'est animée et a retrouvé son esprit festif pour accueillir une vingtaine



d'artisans locaux. Les pompiers ont présenté leurs manœuvres et un forgeron son savoir-faire. Après une marche de 7 kilomètres dans notre beau village et un jeu de piste pour les plus petits, les randonneurs se sont retrouvés autour du four à pain pour déguster les fouées et préfous justes sortis du four et se désaltérer à la buvette. Un tour en calèche était également proposé.

Nous remercions les artisans pour leurs dons à l'amicale et leur participation à la bourriche.

L'ambiance conviviale de cette journée a donné un nouveau souffle d'énergie à notre équipe toujours motivée et dynamique. Elle a ensuite participé aux portes ouvertes de l'école le samedi 30 avril pour présenter l'amicale aux côtés des enseignants qui exposaient les travaux des élèves. Entre autres, les visiteurs ont pu découvrir l'exposition des élèves des classes de CE2-CM1-CM2 partis en classe de mer à Noirmoutier, pendant 4 jours en avril.

Au cours de l'année, nous avons organisé plusieurs petites ventes (saucissons, gâteaux St-Michel, pizzas et burgers) qui ont été plébiscitées par les familles



que nous remercions. Les bénévoles permettront de financer des projets pédagogiques.

Enfin, la fête de l'école du samedi 25 juin a clôturé en beauté cette année de reprise : spectacle des enfants préparé par les enseignants, kermesse, remise des prix de fin d'année (offerts par l'Amicale et la municipalité) puis repas et soirée dansante. Une belle journée festive et chaleureuse réunissant parents, enfants et enseignants dans la cour de l'école.

L'AERA, c'est une équipe composée de 27 membres du Conseil d'Administration qui prend les décisions et organise les manifestations tout au long de l'année. L'objectif est de récolter des fonds qui financeront des activités et sorties pédagogiques organisées par l'équipe enseignante pour nos enfants.

Cette association ne fonctionne que sur la base du bénévolat. Chacune des actions demande un peu de nous. Nous tenons à remercier tous les membres de l'association pour leur travail et leur engagement, l'équipe pédagogique pour leur investissement auprès de nos enfants, les parents, les proches et tous ceux qui participent à nos actions, la municipalité pour la mise à disposition des locaux et les services communaux, et les enfants, moteurs de notre association !

L'Amicale permet de faire de belles rencontres et de passer de bons moments.

Alors surtout, n'hésitez pas à nous rejoindre lors de l'Assemblée Générale qui se déroulera en septembre prochain.

La présidente de l'AERA, Mathilde VRIGNAULT

Contact

Mathilde VRIGNAULT :

☎ 06 68 37 58 13

✉ amicaleaera@gmail.com



Amicale de l'École de Rives d'Autise

OGEC DE L'ÉCOLE SAINT-AMBROISE

Bonjour à toutes et tous,

2 ans ! 2 ans à faire le dos rond, à attendre que « l'orage » passe. Il passe, il s'éloigne ... doucement. À l'heure d'écrire mon premier article, je voudrais tout d'abord remercier Florent HILAIRET, ancien président de l'OGEC, pour avoir tenu la barre dans la tempête. Merci à lui, mais aussi à l'ensemble des familles qui ont été présentes à nos cotés, sous différentes formes. C'est cette force dans l'adversité qui nous permet aujourd'hui de hisser les voiles et de pouvoir reprendre la route. Alors, rien n'est gagné, on l'a vu cette année : nos ambitions ont parfois dû s'adapter à une condition sanitaire encore chancelante. Comme on peut l'entendre : il faut apprendre à vivre avec ! Et pendant ces 2 ans, nous avons appris ! Nous avons su nous adapter pour proposer des animations aux enfants, donner l'opportunité de nous retrouver. Je retiens de ces moments partagés des éclats de rire, des « ça fait du bien », ou encore « ça nous avait manqué ». Tout simplement, le bonheur d'être ENSEMBLE !



Alors pour décliner ce bonheur, pour le partager au plus grand nombre, l'ensemble du Conseil d'Administration, mais aussi les parents volontaires, nous fourmillons d'idées pour cette fin d'année, mais également (déjà !) pour l'année prochaine. Des classiques : fête de fin d'année, fête de Noël, bourse aux jouets, la vente à emporter de saucissons et vins que beaucoup connaissent et attendent. Mais aussi, quelques « nouveautés » en cours de préparation. L'organisation et

la tenue de ces manifestations cimentent cette ambiance familiale qui fait la force de notre école, qui nous permet de nous remettre en route après la tempête ! Nous pouvons en être fiers et devons la cultiver. Mais, il ne faut pas l'oublier, les manifestations sont aussi une nécessité, une source de revenus qui permet la gestion de l'école : frais de fonctionnement, travaux, équipement, rémunération des personnels non enseignants, sorties pédagogiques.

Le président de l'OGEC Saint-Ambroise, Jean-Marc THOMAS

UNE ÉCOLE ...

Une école, c'est un point sur une carte, un marqueur important dans la commune, comme la mairie, l'église, l'auberge ... Mais écoutez un peu les enfants ! Ils ne vous parlent pas de cela. Ils vous parlent de leurs copains, des enseignants et des personnes non enseignantes, des personnes de la garderie et du restaurant scolaire, de ce qu'ils ont mangé de bon à la cantine. À l'école Saint-Ambroise, c'est cette version de l'école que nous voulons transmettre.

Au sein du Conseil d'Administration, c'est ce qui nous donne envie de nous investir pour ce lieu de vie. « Parce qu'une école, c'est plus que des murs ! » est une formule toute simple, qui exprime tellement de

choses, de valeurs. Ces valeurs, nous les retrouvons dans les différents rôles de l'OGEC Saint-Ambroise :

- Accompagner et soutenir le personnel enseignant dans l'éveil et l'apprentissage de la vie à l'école,
- Représenter les parents dans la vie de l'école et auprès des instances départementales,
- Financer et gérer le personnel non enseignant de l'école, ainsi que les locaux,
- Organiser des manifestations participant au bon fonctionnement de l'école (comme les APEL des autres écoles).

OGEC de l'école Saint-Ambroise

13 rue Olivier Sabouraud - Nieul sur l'Autise - 85240 RIVES-D'AUTISE

☎ 07 86 85 66 75

✉ ec.st.ambroise@gmail.com

👉 <https://rivesdautise-stambroise.fr>



Ecole Saint Ambroise de Rives d'Autise

DATES À VENIR (selon la situation sanitaire)

Fête de fin d'année ➤ Samedi 2 juillet 2022

Soirée de rentrée ➤ Vendredi 16 septembre 2022

Bourse aux jouets ➤ Samedi 15 et dimanche 16 octobre 2022

Fête de Noël ➤ Dimanche 4 décembre 2022

FOOTBALL CLUB NIEUL MAILLEZAIS LES AUTISES

La saison 2021-2022 arrive à son terme. Cette saison a pu se dérouler d'une façon plus ordinaire que les précédentes et le club se réjouit bien évidemment de ce retour à la normale.

Le FCNMA a essayé autant que faire se peut de relancer l'ensemble des activités du club. Pour le pôle jeune, nous avons constaté une hausse significative du nombre de licenciés, ce qui vient récompenser le travail effectué depuis 5 ans par Henry et son équipe d'éducateurs. Le pass sport (pour les jeunes de 6 à 17ans) a également contribué à cette augmentation de nouveaux adhérents. Ce dispositif, proposé par l'Etat, sera encore actif pour accompagner et aider les familles à renouveler leurs licences pour la prochaine saison.

Le pôle jeune a été très actif pour proposer et varier différentes activités footballistiques et pédagogiques à nos jeunes et futurs champions (stages pendant les vacances, séances autour du programme éducatif fédéral PEF, stages d'été et tournoi du 1^{er} mai, qui rassemble plus de 400 enfants sur la journée).

Les résultats des équipes seniors ont été plus irréguliers cette saison. Les habitudes prises pendant les années COVID, ont été visibles par un manque d'assiduité du groupe seniors aux séances et aux matchs du dimanche. Le FCNMA va mettre en place des actions pour remobiliser cette catégorie pour la saison prochaine.

Cette fin de saison s'achèvera avec le départ de notre salarié Henry BIZERY présent depuis 5 ans au club. Henry aura marqué l'histoire du club par son investissement et ses compétences auprès de notre jeune public. Il a su, en 5 ans, s'adapter au club et se faire apprécier de tous ! Le FCNMA tient à le remercier chaleureusement pour ces 5 années passées au club et nous lui souhaitons de réussir dans ses nouveaux projets.

Le FCNMA prépare activement la prochaine saison 2022-2023, qui sera ponctuée notamment par les 10 ans de la fusion entre le club FCNOBC et de l'USMSPV.

Pour finir, je profite de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des bénévoles qui ont, encore cette année, redoublé d'efforts pour accueillir dans les meilleures dispositions l'ensemble des licenciés du club. Si vous aussi vous souhaitez nous rejoindre pour aider le club, n'hésitez pas à nous contacter par mail : footballclubnieulmaillezais@gmail.com.

La prochaine saison reprendra pour les seniors fin juillet/début août et nos jeunes footballeurs reprendront le chemin du rectangle après le 15 août.

En attendant, le FCNMA vous souhaite à tous de très bonnes vacances estivales.



Le président, Mathieu DIEUMEGARD

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du club sur :

www.fcma.fr

[@FCNMA](https://www.facebook.com/FCNMA) [@footballclubnieulmaillezais](https://www.instagram.com/footballclubnieulmaillezais)

BASKET CLUB NIEUL - OULMES - BOUILLÉ-COURDAULT

La saison 2021/2022 se termine sur une bonne note : elle a pu se dérouler sans être perturbée par la Covid.

Cette année 9 équipes sont engagées en championnat, 3 équipes U9, 1 équipe U11 F, 2 équipes U11 M, 1 équipe U13 F, 1 équipe U15 F, 1 équipe sénior féminine. L'école de basket accueille les enfants à partir de 5 ans. Il y a également un groupe loisirs composé d'une dizaine de licenciés mixtes qui s'entraînent le lundi soir de 20h00 à 21h30. Ils ont déjà disputé des matchs amicaux avec les clubs voisins.

LE GROUPE SENIOR

Le groupe sénior évolue en division 2 départementale. En cette fin de saison, l'équipe a confirmé son maintien en D2 lors du dernier match à domicile.

Le club remercie tout le travail que Pascal et Jonathan ont effectué de façon rigoureuse, constante et toujours dans l'intérêt des joueuses.



LE GROUPE JEUNE

Les équipes jeunes continuent sur leur progression en jouant dans des niveaux supérieurs. Elles peuvent monter ou descendre sur les 3 niveaux (Niveau 3, 2, 1)

pendant les 3 phases de championnat. Le plus haut niveau départemental est le niveau 1, nous le côtoyons de temps en temps mais plus souvent les niveaux 2 et 3. L'objectif du club est de leur donner un maximum d'atouts techniques pour leur permettre d'évoluer.

Nous remercions les deux entraîneurs, Jonathan et Pauline, qui donnent beaucoup de leur temps pour les jeunes. De plus, nous avons pu compter sur eux pour organiser des stages et des tournois que les jeunes ont appréciés.

La saison prochaine, nous réfléchissons à une nouvelle activité au club, le basket éveil destiné aux enfants de 3 à 5 ans. Si vous êtes intéressés, contactez Pauline : 06 74 07 62 94.

Nous en profitons pour remercier tous les jeunes et seniors, ainsi que les bénévoles pour leur implication dans le fonctionnement du club. Si vous aussi vous avez envie de vous investir, nous vous accueillerons avec plaisir.



BASKET SANTÉ

Depuis 2020, le club a élargi son panel d'activité au sein de la structure en proposant des séances de basket santé, après avoir obtenu son label basket santé découverte. Depuis janvier, nous avons repris les séances ouvertes à tous, le vendredi de 10h à 11h au complexe, en collaboration avec le club de football qui propose du foot en marchant sur le même créneau au complexe. Suite à la formation de Pauline, qui a obtenu son diplôme d'animateur santé, nous postulons pour un deuxième label. N'hésitez pas à venir voir, vous serez les bienvenus.

VIE ASSOCIATIVE

La commission fête et animation du club a organisé au mois d'août 2021 sa marche gourmande qui malgré la Covid et sa délocalisation à Bouillé-Courdauld a été une véritable prouesse avec plus de 200 marcheurs. Au mois de novembre, la vente de pizzas fut une réussite. Le 2 avril, notre paëlla a emporté un vrai succès. Prenez note, tout de suite, la marche gourmande aura lieu le 27 août. Et dès septembre, le club récompensera tous les jeunes pour leur fidélité au club en leur offrant des bracelets éponges de différentes couleurs selon leurs années de pratique dans le club.

À tous les licenciés et dirigeants, rechargez les batteries pour être en forme en août afin de reprendre les entraînements, et tous les autres, si le cœur vous en dit, vous pouvez nous rejoindre, soit pour être joueur ou joueuse ou bien bénévole...

Bonnes vacances à toutes et tous.

La présidente, Evelyne BOBIN

AMICALE DES RETRAITÉS DE NIEUL-SUR-L'AUTISE

Enfin, la crise sanitaire semble s'éloigner peu à peu, et les activités de l'Amicale ont pu redevenir normales depuis le début de l'année.

Les habituelles rencontres de jeux se font comme auparavant les 1er et 3e jeudis de chaque mois de 14 à 18h, et le tarot du mardi est depuis le 5 avril reprogrammé de veillée de 20h à minuit.

Le 17 février 2022, l'Assemblée Générale a réuni 80 personnes qui ont pu profiter d'une dégustation de gaufres.

Le 19 avril 2022 : le traditionnel après-midi de brioche de Pâques qui avait été abandonné depuis 2 ans a pu avoir lieu : 30 personnes seulement ont répondu à l'invitation. Le nouveau livret « Denant d'hier à Aujourd'hui » y a été présenté. Les personnes qui désireraient consulter ce document peuvent nous contacter à l'adresse suivante : amdretraites@gmail.com

Le 30 avril 2022 : sortie en covoiturage direction Benet pour les portes ouvertes de l'atelier « L'Outil en Main Sèvre-Autise » de 10h à midi. Escapade dans le marais poitevin pour déjeuner à la crêperie « La Récré » de Damvix, suivie d'une petite marche digestive sur les bords de la Sèvre. Une belle journée pour les 26 participants.

Le 16 juin 2022, au parc du Vignaud de Nieul-sur-l'Autise, nous avons reçu nos amis de l'Âge d'Or d'Oulmes et du Cercle Amitiés Loisirs de Bouillé-Courdault pour le pique-nique interclubs.

D'autres sorties de proximité vont être proposées, vous en serez informés dès leur programmation. Les projets d'activités citoyennes comme le nettoyage d'espaces communaux ou la remise en valeur de certains sites vont être définis avec la municipalité avant d'être engagés.

Un point sur les adhésions : elles sont en baisse depuis plusieurs années. Malheureusement nos plus anciens nous ont quittés et le renouvellement se fait attendre. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, l'ambiance est bonne, les rencontres agréables, la bonne humeur y est toujours présente. L'Amicale vous souhaite de passer un bon été ensoleillé, en famille ou avec les amis. Et surtout continuez à prendre bien soin de vous.

Le bureau,

Le président, Michel BROSSARD

Les vices-présidents, Marie-Thérèse BÉNAZET et André MOUILLER

La trésorière, Jacqueline AUBINEAU

La secrétaire, Danielle DEBOUTÉ



L'ÂGE D'OR RENCONTRES LOISIRS D'OULMES



Bonjour à tous,

Notre association l'Âge d'Or a été contrainte de cesser ses activités comme tout le monde pendant le confinement. Mais tout semble se rétablir tout doucement, les rencontres du jeudi sont bien reparties, la marche du mardi également, la gym du jeudi un peu plus timidement mais ça va repartir d'une semaine à l'autre.

Quant aux sorties, une a été réalisée le 23 juin dans le Cher avec le club de Bouillé-Courdault.

Enfin, le transport solidaire fonctionne toujours bien.

Bien sûr la porte est toujours grande ouverte à tous ceux qui souhaiteraient se joindre à nous pour une ou plusieurs activités que se soit la gym douce, la marche, ou simplement

les rencontres du jeudi. Que toutes celles ou ceux qui seraient intéressés me fassent signe au 02 51 52 40 08.

Le président, Jean-Claude LUBOT

ASSOCIATION POUR LA MISE EN VALEUR DU PAYS DE NIEUL

Suite à notre AG de mars, un nouveau bureau a été élu avec quelques modifications :

Présidente, Catherine OGER

Trésorière, Marie POITIERS

Secrétaire, Catherine FORT

Vice-président, Michel COIRIER

Trésorière adjointe, Danièle PRÉAU

Secrétaire adjointe, Brigitte BRAUD

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Enfin, nous avons pu concrétiser deux spectacles : le « voyage de Lulu », spectacle jeune public du 15 décembre, et la soirée théâtre du 16 avril avec la troupe du Théâtrequet.

Même si le public revient moins nombreux qu'avant la pandémie, la reprise de la vie culturelle est encourageante.



ACTIVITÉS À L'ANNÉE



🌀 Marche (entre 8 et 12 km) tous les lundis sauf juillet et août. Rendez-vous à 13h45 parking du Vignaud.

🌀 Art floral, une fois par mois sauf juillet et août, le mardi à 18h. Réservation obligatoire auprès de Danièle au 06 74 61 24 08.

🌀 Ateliers créatifs pour enfants et adolescents. Renseignements auprès d'Evelyne au 06 83 55 44 02. Durant le dernier atelier « Peinture sur galet », l'opération « Trouve mon galet en Vendée » a été lancée sur la commune. Voir sur le site de la mairie et sur la page Facebook de l'AMVPN.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 🌀 Participation à Meun'Ri'Bambelle le 9 juillet
- 🌀 Sortie pédestre et touristique à Jard-sur-Mer début septembre
- 🌀 Participation au Rand'Lye le 25 septembre
- 🌀 Trophées des jeunes talents musicaux, finale prévue le 22 octobre à la salle des Ormes.
- 🌀 Spectacle gratuit jeune public le 14 décembre.

Nous espérons vous retrouver de plus en plus nombreux lors de nos activités.

La présidente, Catherine OGER

AAPPMA LE DIMANCHE DU TRAVAILLEUR

L'Assemblée Générale de l'AAPPMA* « Le dimanche du travailleur » s'est tenue le 19 mars 2022 en présence d'un petit nombre de pêcheurs des communes environnantes.

Le nouveau président, Christophe RAULT, a souhaité à l'ensemble des présents la bienvenue et a présenté l'ordre du jour. De nombreuses questions ont été posées sur la réglementation en vigueur ainsi que les règlements à venir concernant la pêche de loisirs.

Le président a informé également du changement de siège social de la société de pêche qui se trouve dorénavant à la mairie annexe d'Oulmes, commune de Rives-d'Autise.

Concernant les travaux en cours, nous sommes toujours dans l'attente de la finalisation du poste à mobilité réduite pour les pêcheurs(ses) au lieu-dit « Souil ».

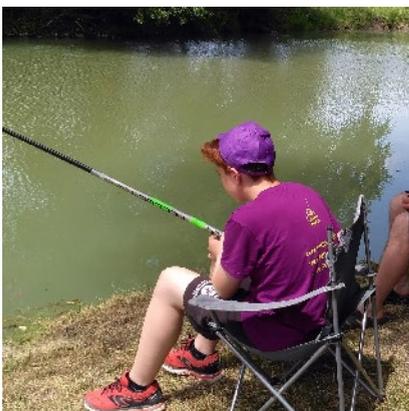
La société de pêche effectue 2 voire 3 fois par an des alevinages en collaboration avec la Fédération de pêche de Vendée, poissons qui sont mis à l'eau dans les différents cours d'eau et lieux autour de l'Autise et la vieille Autise.

A contrario, en période de sécheresse, des pêches électriques sont effectuées par les techniciens de la Fédération de Vendée aidés par les bénévoles de l'AAPPMA. Ce sont des prélèvements de poissons notamment au parc du Vignaud là où les poissons n'ont plus la possibilité de se déplacer et remis dans les cours où l'eau est abondante.

Chaque début d'année (clos depuis 2 ans) notre société de pêche organise pour les enfants de 7 à 13 ans des ateliers pêche nature. Ces ateliers entièrement gratuits s'étalent sur 8 séances les samedis matin. Pour cette année, ils ont débuté le 26 mars au bord de l'eau, le long du canal de Courdault, à la grande Bernegoue, au Mazeau le long de la Sèvre Niortaise et se sont terminés le 18 juin par un challenge et une journée festive sous forme de pique-nique avec les parents et les bénévoles encadrants ainsi que le guide de pêche, Thierry MARTIN, sur l'aire de loisirs de Souil. Cette activité de loisirs a permis aux jeunes pêcheurs de mettre en application ce qu'ils auront appris lors des 8 séances de pêche par le guide de pêche.

Pour 2023, l'école de pêche débutera aux environs de mars et chaque enfant pourra s'inscrire pour participer à ces ateliers (matériel fourni), un bon moment à passer pour les enfants.

* AAPPMA : Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques



DÉPOSITAIRES LOCAUX

- Office de Tourisme de Maillezais
- Tabac Journaux de Maillezais
- PORCHET Cycles à Benet
(anciennement Ph. GELOT)
- Vival à Rives-d'Autise

**APPLI PÊCHE VENDÉE,
LAISSEZ-VOUS GUIDER**

Retrouvez toutes les infos pratiques
et vos parcours de pêche géolocalisés

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ
DES PÊCHEURS DE VENDÉE

PECHER EN VENDÉE

Logo de l'US PÊCHE et logo Facebook.

Le président, Franck AZZOPARDI

AMICALE LAÏQUE RIVES-D'AUTISE - BOUILLÉ-COURDAULT

Suite à ces deux années marquées fortement par la Covid, nous avons réussi à relancer nos principales activités.

SECTION INFORMATIQUE

D'octobre à avril, Michel RAMBAUD et Eric VIGEANT ont aidé une vingtaine de membres, pour le plus grand nombre au travail sur photographie et pour une petite minorité à l'initiation à l'informatique. La prochaine session débutera en octobre pour se terminer en avril.

Contact : Michel RAMBAUD au 06 77 60 46 42.

GYM D'ENTRETIEN

Comme par le passé, 31 adhérentes ont participé aux séances du mardi soir dirigées par Maud BAILLY. Ces séances reprendront en septembre, pour de plus amples renseignements contactez Annick BRAUD au 02 51 52 46 50 ou 06 03 97 38 79.

CYCLISME

Après la traditionnelle Course de Courdault, le lundi de Pâques, nous avons organisé une épreuve à Nieul-sur-l'Autise. Les 97 participants ont apprécié l'exigence du circuit et nous ont offert un beau spectacle sportif. Nous remercions la commune de Rives-d'Autise pour son aide financière par l'intermédiaire d'une subvention, le personnel administratif et les agents des services techniques, les commerçants et artisans pour leur sponsoring. Un chaleureux remerciement pour les bénévoles qui assurent la fonction de signaleur à chaque carrefour du circuit. Leur présence est très importante, la sécurité des coureurs dépend entièrement d'eux. Parfois ils reçoivent des remarques désobligeantes et comme à Nieul, un triste individu force le passage, prend le circuit en sens inverse de la course avec son véhicule sur la route très étroite reliant Puyletard à Vignes mettant en grand danger les compétiteurs concentrés sur leur épreuve.

Contact : Michel GAUDUCHON au 02 51 52 41 87.



LA CABANE PIROUETTE

Les matinées ont repris de plus belle depuis ce début d'année, nous sommes heureuses d'accueillir 19 adhérentes dans l'association et les moments d'échange entre enfants et assistantes maternelles sont toujours aussi enrichissants.

- Opération vente de plants, merci à vous tous. Cette opération en partenariat avec Céline BONNET a remporté un franc succès
- Participation à la quinzaine de la petite enfance et au forum des associations
- Repas entre collègues « Chez Fanny » à Maillezais
- Sortie en juillet au zoo.



Merci aux parents, à la municipalité et au personnel municipal pour leur soutien. Merci à la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise de mettre un local équipé à notre disposition. Toutes ces personnes contribuent à la réussite de nos projets.

Les enfants et leurs assistantes maternelles vous souhaitent d'excellentes vacances d'été.

La présidente, Sophie DUDOIGNON

Pour avoir la liste complète des assistantes maternelles, il vous suffit d'aller sur le site
 ➤ vendee-enfance.fr ou bien sur ➤ monenfant.fr

Pour nous rejoindre ou avoir des informations sur les modes de garde,
 vous pouvez contacter :

Sophie DUDOIGNON au ☎ 06 27 95 76 36 ou ✉ sophieluc85@gmail.com

Claudine SIMONNEAU au ☎ 02 51 52 41 25

qui auront le plaisir de répondre à vos questions.

CATM - ATPG - ANCIENS COMBATTANTS DE RIVES-D'AUTISE

Lors de l'Assemblée Générale ACPG.CATM du 21 janvier 2022, les représentants des sections de Nieul-sur-l'Autise et d'Oulmes ont décidé d'un commun accord de fusionner pour devenir une seule et même section nommée ACPG.CATM RIVES-D'AUTISE.

Suite à cette fusion, un nouveau bureau a été constitué :

Président, Michel PEROTEAU

Trésorier, André MOUILLER

Secrétaire, Marc BLANDIN

Vice-président, Jean BOUQUIN

Trésorier adjoint, Jean-Claude LUBOT

Délégué des veuves, Michèle MATHE

Délégué à la communication, GEORGES GAY

Si les conditions sanitaires le permettent, nous pensons faire un concours de belote au cours de l'année. Nous continuons notre participation aux cérémonies du 8 mai, avec en plus cette année le 10 juin au Langon, la commémoration du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Le 11 juin, nous avons participé au forum des associations au complexe sportif.

Nous invitons les Opex à se faire connaître, pour rejoindre les rangs de notre section.

Si des personnes désirent nous rejoindre en qualité de sympathisants, elles seront les bienvenues.

Le président, Michel PEROTEAU

CYCLO AUTISIEN

En avril, la presse locale (Ouest France du 07/04/22) s'est fait l'écho de notre dernière manifestation, un repas en commun regroupant les adhérents du club et leurs familles. En fait, cette manifestation faisait suite à notre Assemblée Générale, puisque la Covid galopant à cette époque nous avait privés de la partie festive de notre soirée. De plus, il était prévu ce jour-là une remise de coupe-vents offerts par l'entreprise « Jardins d'Autise ». C'est un événement que nous nous devons de signaler et de porter à la connaissance des Autisiens.

J'en avais parlé sur le précédent bulletin municipal et c'est maintenant officiel, le club cyclo Oulmais Nieul Bouillé-Courdault est devenu depuis notre dernière Assemblée Générale Cyclo Autisien (enregistré à la sous-préfecture le 2 mars 2022).

Par ailleurs, nos activités habituelles se poursuivent dans de bonnes conditions avec deux sorties programmées chaque semaine, sur un circuit de 80 à 90 Kms actuellement, départ à 8h15, retour vers midi les mercredis et les dimanches. Une sortie un peu plus longue en deux étapes le dernier mercredi de chaque mois avec un repas pris en commun. Cette sortie commence aux beaux jours, généralement à partir du mois de mars.

La sortie phare de l'année s'est quant à elle déroulée sur les trois jours du week-end de l'Ascension et a conduit les cyclos Autisiens en Maine-et-Loire, à Montsoreau plus précisément. Départ le jeudi matin en vélo, parcours de 145 kms environ, retour en vélo le samedi trajet de 130 kms environ, en prime sortie de 50 kms environ le vendredi matin. Quelques visites le vendredi après-midi ont eu lieu avec les conjoint(e)s qui ont fait le déplacement.

Nous étions également présents le samedi 11 juin au forum des associations.

Bien entendu, si vous souhaitez plus de renseignements sur le club vous pouvez contacter le président Bruno GOUBAND ou les membres du bureau (les coordonnées sont affichées à la porte du club au complexe sportif du champ du pas).



Le président, Bruno GOUBAND

LE JARLINGTON

Dans sa 31^e année d'existence, l'association « Le Jarlington » continue de déployer toute son énergie pour répondre aux besoins des associations sportives, culturelles et de loisirs de notre commune. Equipée d'importants moyens matériels et humains, elle met tout en œuvre pour satisfaire aux demandes multiples et contribue ainsi à faire perdurer la vie associative du village.

En dehors des prêts de matériels qui sont la partie majeure de son activité, elle participe activement à trois manifestations festives en plein air dans le parc du Jarlington à Oulmes : un vide-greniers le 12 juin, Rives d'Autis' amuse début juillet et une journée champêtre fin août. Grâce au dévouement de ses bénévoles et avec le soutien de la municipalité, « Le Jarlington » sait œuvrer pour subvenir aux besoins des associations locales.

Une liste des permanences mensuelles est affichée sur les tableaux municipaux pour vous permettre de contacter les membres de l'association afin de connaître la disponibilité du matériel dont vous pourriez avoir besoin (tivolis, bancs, tables, chaises, podium, chambres froides roulantes, friteuses, planchas, mange-debouts, ustensiles de cuisine en tout genre, couverts pour 300 personnes, etc ...).

Les représentants de Jarlington vous remercient pour toute la sympathie que vous leur accordez.

**Pour son président,
Le secrétaire, Hervé GUITTARD**

COMITÉ DE LA FÊTE DE LA MEUNERIE

L'Assemblée Générale de l'association Fête de la Meunerie a eu lieu et le comité a accueilli de nouveaux membres : André CADRE, Florent HILAIRET, Maude LIMOGES et Lauriane COIRIER. Ce fut l'occasion de remercier Angélique et Sophie pour leur engagement au sein du bureau.

Voici le nouveau bureau :

Président : Adrien MOINARD
Vice-présidents : Adeline PERAUD, Emmanuel AUDOUIN, Vincent MOINARD
Trésorier : Florent HILAIRET
Trésorier adjoint : Jean-Luc OGER
Secrétaire : Michel COIRIER
Secrétaire adjoint : Daniel COIRIER

Le samedi 9 juillet, nous réitérons la soirée Meun'Ri'Bambelle. Cette année, vous pourrez venir écouter Les Zazoux, Le Bruit de l'Autre et La Route des Airs lors d'une belle soirée d'été. Comme l'année dernière, l'île du Vignaud se parera de sa robe lumineuse afin d'accueillir petits et grands dans une ambiance guinguette.

Comme à notre habitude, nous faisons appel aux commerçants locaux et nous comptons sur les bénévoles pour assurer la préparation, le parking, les entrées, la buvette et la restauration dans la bonne humeur.

Cette soirée Meun'Ri'Bambelle nous permettra de nous retrouver mais aussi de relancer la machine Meunerie. Si vous êtes nouveau sur la commune ou si vous souhaitez intégrer l'aventure Meunerie, n'hésitez pas à nous contacter.

Au plaisir de se retrouver et de passer un moment festif ensemble.

Le président, Adrien MOINARD



Bonjour tout le monde...

Allez... on s'bise ? On peut !!!

Comme tous, nous avons – enfin – bon espoir d'être presque totalement (et définitivement ?) sortis de cette période d'obligations sanitaires qui a considérablement perturbé le fonctionnement de notre association ces deux dernières années. Les activités reprennent leur cours comme l'Autise qui, elle, n'a jamais perdu le sien.

Depuis maintenant une bonne trentaine d'années, nous nous sommes d'abord retrouvés en fin d'hiver pour fagoter. Deux matinées de samedi bien agréables passées en bonne compagnie sous le soleil et pour la bonne cause. Il y aura de quoi chauffer le four cette année encore.

Puis, après quelques matinées de nettoyage et de remise en configuration « musée » du moulin et de ses dépendances, la Maison de la Meunerie a (ré)ouvert ses portes le 22 mars pour la saison 2022. C'était la journée mondiale de l'eau. Alors nous en avons profité pour – dès le premier jour - organiser un après-midi « Accueil comme à la maison » qui nous a permis de recevoir quelques visiteurs bien surpris mais tout aussi heureux de pouvoir déguster, à la fin de leur visite, les gaufres « maison » habituelles.

Tout cela sous le regard intéressé de Florent, « notre » sympathique meunier, et celui attentif de Christie qui a pris son rôle de directrice de site bien à cœur mais qui est malheureusement encore esseulée pour cette charge. Cette situation justifie que le site soit actuellement fermé le samedi. Dame ! On ne peut quand même pas décemment travailler 7 jours sur 7. La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise lui recherche donc des aides et a lancé des appels d'offres en ce sens ; espérons que le besoin ne s'éternise pas trop et que le manque soit comblé au plus tôt. Si la chose vous intéresse ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, tous les renseignements – ainsi que la programmation complète des manifestations prévues - sont à prendre au moulin auprès de Christie.

Quoi qu'il en soit, on pourra compter sur deux nouveaux membres au sein de notre Conseil d'Administration. En effet, pour nous aussi (suivez mon regard) les urnes ont livré leur verdict lors de notre Assemblée Générale du 24 mars et si, contrairement à l'échelon national, notre président à nous reste encore à élire comme l'ensemble du bureau d'ailleurs, c'est avec plaisir que nous accueillons au sein de notre Conseil d'Administration Emmanuel AUDOUIN dit « Manu » et Florent SIMON, déjà évoqué plus haut. Le bureau, lui, sera élu lors d'une très

prochaine réunion et nous ne manquerons pas de vous informer des éventuels changements de fonction qui pourraient s'y faire.

L'une des premières missions de nos nouveaux membres a consisté à s'occuper de la présentation de l'association des Gueurnivelles de l'Autise lors de sa participation au forum des associations organisé le matin du 11 juin par la mairie.

Alors l'été sera bientôt là et outre nos participations habituelles aux divers événements tels que les différents ateliers (ateliers pain, ateliers artistiques) et spectacles (Retour aux sources, Parlottes du moulin), nous apporterons avec plaisir notre contribution à l'organisation de la seconde soirée « Meun' Ribambelle » programmée le samedi 9 juillet par le comité « Fête de la Meunerie ». Et sachez que cette manifestation, initialement créée en 2021 pour regrouper les bénévoles de la fête malgré son annulation pour cause COVID, risque fort de perdurer désormais chaque été. L'affaire est à l'étude !

Un autre temps fort de nos activités sera de participer à la soirée « cinéma de plein air » du 12 août.

Ensuite, il sera temps de commencer à se préoccuper de l'organisation du RAND'LYE 2022. Cette animation ludique et sportive renait également après deux années sans. Et c'est donc le 25 septembre que vous pourrez venir pédaler et vous amuser en famille ou entre amis au cœur du Marais Poitevin tout proche : une balade à vélo d'une trentaine de kilomètres agrémentée de quelques pauses durant lesquelles vous devrez vous confronter à divers jeux ou énigmes.

Nous arriverons ainsi au 31 octobre, journée où, pour le plaisir cette fois, nous pourrions remettre un masque à l'occasion de l'habituelle journée de « Moulinween » qui aura donc lieu une semaine avant la fermeture du site du moulin-Maison de la Meunerie et la fin de la saison touristique laquelle, espérons-le, nous aura amené bon nombre de visiteurs. Nul doute que la halte camping-car réalisée au Vignaud va favoriser la chose.

En vous souhaitant à toutes et tous un très bel été...

**Pour l'association,
Jean-Luc OGER**

PÉTANQUE OULMES - BOUILLÉ-COURDAULT

L'association de pétanque relance ses activités cette année après 2 ans de repos forcé ! Nous sommes ravis de vous annoncer notre concours 2022 :

le samedi 30 juillet au parc du Jarlington à Oulmes

Rendez-vous dès 15h30 pour les inscriptions.

Jet du but à 16h précises !

Le concours est ouvert à tous : petits, grands, amateurs, confirmés, débutants...

8€ par doublette / 1 lot par participant / buvette et grillades



Une communication sera bien entendu diffusée en temps voulu.

Voilà plus de quarante ans que cette association discrète, mais dynamique, contribue au bien-être des habitants, et permet de tisser du lien social dans une ambiance chaleureuse. Les passionnés de pétanque comme les amateurs sont les bienvenus pour participer au renouveau de l'association.

Nous avons besoin de bénévoles. Rejoignez-nous !

Le président, Dimitri PAUTROT

Contact :

Dimitri PAUTROT ☎ 06 75 86 28 54

ASSOCIATION SPORTIVE DE BADMINTON DE L'AUTISE

Malgré un début de saison un peu perturbé par rapport à la situation sanitaire, l'ASBA (Association Sportive de Badminton de L'Autise) a maintenu son effectif d'adhérents assez haut ce qui permet de faire des séances presque complètes à chaque fois.

Depuis le début de l'année, un tournoi mensuel Inter Asso a été mis en place pour dynamiser les séances. Il n'y a aucun enjeu si ce n'est une autre motivation lors de l'entraînement.

De nombreuses rencontres ont aussi pu être programmées que ce soit à domicile ou dans les autres clubs. Cela permet de jouer avec d'autres personnes dans une ambiance toujours conviviale. Les séances sont maintenues les mardis à 20h15 et jeudis à 20h au complexe d'Oulmes.

Pour les futures inscriptions, elles se font au 06 15 02 99 50.

Il faut ensuite fournir un certificat médical et une cotisation de 40 € pour l'année.

Possibilité de faire 2 séances d'essai, à partir de 15 ans.

Vous pouvez toujours nous retrouver pour plus d'informations, sur notre page Facebook « ASBA Badminton ».

A très vite !

La présidente, Marion CREPIN



THÉO CONTR'ATAX

Repoussée 4 fois, ENFIN notre journée a pu avoir lieu, dimanche 10 avril. Près de 300 coureurs et 480 marcheurs étaient au rendez-vous.

Un immense MERCI à vous tous coureurs, marcheurs, famille, amis, public, partenaires sponsors et commerçants de Rives-d'Autise, et bien sûr à nos 80 bénévoles.

Théo a pu participer à la course en Joëlette, il a adoré ! Merci aux porteurs qui ont couru les 15 kms avec lui. Son kiné était de la partie, prêt à réagir aux besoins de Théo. Il le suit depuis 11 ans, et le connaît donc par coeur.

Nous avons pu récolter un peu plus de 11 000 € ! Une partie sera reversée à l'AFAF (Association Française de l'Ataxie de Freidreich) en soutien à la recherche médicale, et une autre partie nous permet de financer nos travaux d'aménagement : un parcours dans le jardin pour que Théo puisse circuler « librement » et aisément.

Théo a également envie de faire un saut en parachute et du parapente. Sa vue diminuant beaucoup, Théo a besoin de « sensations » fortes.

Merci également à La Java Fertile, association nouvelle de Maillezais à l'initiative d'un groupe de jeunes (amis de Manon). Le but de leur asso est de sensibiliser le public à la protection de l'environnement en dynamisant le territoire, en proposant différentes actions et festivités.

Ainsi le 19 mars nous sommes allés marcher avec eux. Ils proposaient une Clean Walk, marcher en nettoyant la nature de ses déchets, et le soir un festival musical très sympathique.

A l'issue de cette 1^{ère} action, ils ont choisi de reverser la moitié de leurs bénéfices pour Théo, ils nous ont alors remis un chèque de 1500 € à l'occasion de notre journée. BRAVO !

Prochains rendez-vous :

26 septembre 2022 : Assemblée Générale

16 avril 2023 : La Course Contr'Atax

La présidente, Yvelise POITIERS



FLEURIR L'ÉGLISE

Chaque fin de semaine, à tour de rôle, 6 bénévoles interviennent pour créer et remplacer les bouquets qui agrémentent l'église paroissiale de Nieul-sur-l'Autise. Si vous avez des fleurs dans votre jardin, et si vous souhaitez aider à fleurir l'église, merci de déposer vos fleurs le vendredi matin dans le vase prévu situé à gauche en entrant dans l'église.



ASSOCIATION THÉÂTRE LOISIRS ET CULTURE OULMES (ATCLO)

Avez-vous des nouvelles du théâtre ?

Ah oui, mais elles ne sont pas très récentes.

En 2020, les acteurs préparaient une pièce mais ils ont eu la Covid... Enfin pas eux, mais comme tout le monde était concerné et confiné, ils n'ont pas pu faire les représentations.

En 2021, la troupe a de nouveau réuni les bonnes volontés, vu qu'il y en a qui étaient disponibles avant et qui ne l'étaient plus. La Covid plus galopante que jamais a eu raison des mots lierre une nouvelle fois, et les partants ont dû mettre pied à terre en espérant que 2022 serait plus favorable.

Pour l'instant, c'est bon, la comédie va pouvoir reprendre sa place. Bien sûr, comme les répétitions ne commencent qu'après l'été, d'ici là, bien des choses peuvent arriver ! Espérons que nous pourrons bientôt, au mois de février sans doute, aller les applaudir. Ils ne se découragent pas, mais comme on dit « cent fois remets ton ouvrage sur le métier », ils attendent avec impatience la saison prochaine. Une fois encore, il faudra faire appel aux bonnes volontés parce que ceux qui étaient disponibles ne le sont peut-être plus et ceux ne l'étant déjà plus ne le sont peut-être toujours pas. C'est une activité très saisonnière pour le grand public et nous avons tous hâte de retrouver les acteurs pour qui c'est une occupation au long cours, sur les planches.

La présidente, Muriel ALTMAYER

TEMP'OTIZ



Depuis sa création en septembre 2015, l'association « Groupe vocal Temp'Otiz » permet à ses 20 membres de se retrouver chaque semaine pour chanter en polyphonie.

Les 19 chanteurs se réunissent tous les mercredis de 20h45 à 22h45 à la salle de la mairie d'Oulmes pour répéter sous la houlette bienveillante de Daniel FORT, le chef de chœur. Grâce aux enregistrements qu'il réalise en amont avec Emmanuel GAINET pour chaque nouveau chant, nous pouvons apprendre la voix correspondante à notre pupitre et ainsi passer plus rapidement à la mise en commun. Cette année, malgré des périodes de pauses en raison de la pandémie, nous avons appris quatre nouveaux chants : « Emmène-moi » de Boulevard des Airs, « Plus haut » de Claudio CAPÉO, « Sur la route de Memphis » d'Eddy MITCHELL et « Tous les mêmes » de Stromae, avec

comme nouvel objectif, la mémorisation des paroles en vue d'une meilleure interprétation.

Nous avons pu mettre en pratique cette nouvelle forme de prestation lors de la rencontre inter-chorales de Chauray, le vendredi 8 avril 2022. Très satisfaits de cette expérience, nous allons poursuivre nos efforts et continuer à travailler dans cette voie.

Un répertoire d'une vingtaine de chansons françaises contemporaines a été présenté le dimanche 22 mai à Saint-Michel-Le-Cloucq lors de leur fête solidaire.

Le samedi 11 juin, nous avons animé le goûter des résidents de l'EHPAD de Maillezais.

D'autres projets s'offrent à nous, tels que le Téléthon, la Fête de la Meunerie 2023, d'autres rencontres inter-chorales...

Je remercie tout particulièrement Daniel et Manu pour leur disponibilité, leur écoute attentive et l'aide qu'ils nous apportent pour parfaire nos interprétations.

Enfin je remercie chaque membre pour son implication personnelle afin de faire progresser l'ensemble du groupe pour notre plus grand plaisir à tous.

Bel été à tous en chansons !

La présidente, Mireille COIRIER

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Le chef de chœur : Daniel FORT ☎ 06 13 61 45 10

La présidente : Mireille COIRIER ☎ 06 76 82 42 94



PETITES CITÉS DE CARACTÈRE DE VENDÉE

L'été sonne la 23^e édition du festival « Nuits Musicales en Vendée Romane » organisé par l'association des Petites Cités de Caractère de la Vendée. Les artistes se produisent dans le cadre remarquable de six communes dont le patrimoine est tout particulièrement mis en valeur à cette occasion.

Foussais-Payré, jardin du prieuré, jeudi 7 juillet, 21h
Magali LÉGER & l'Ensemble Contraste
« Joséphine BAKER – Paris mon Amour » (chanson française et internationale).



Rives-d'Autise, Parc de la maison Empire, dimanche 10 juillet, 21h avec Julien CLERC.

Faymoreau, Chapelle des Mineurs, lundi 25 juillet, 21h
Théotime LANGLOIS DE SWARTE - violon et Justin TAYLOR - clavecin
Dubuisson, Francoeur, Couperin ... (baroque).

Mouchamps, église, mardi 26 juillet, 21h
Paul LAY Trio et Michel PORTAL (jazz).

Apremont, église, mardi 2 août, 21h
Barockissimo ! (baroque).

Pouzauges, église St Jacques, jeudi 4 août, 21h
Véronique GENS et I Giardini
« Nuits »
Mélodies de Chausson, Fauré, Lekeu, Saint-Saëns, Massenet, Ropartz et airs d'opérettes de Messager, Offenbach... (classique).

Informations et réservations :
www.festival-vendee.com.

Accueil billetterie, ouvert en matinée, durant la période du festival : 02 51 51 48 92.

Les tarifs des concerts sont les suivants :
27 €, tarif réduit : 20 € pour Magali LÉGER & l'ensemble Contraste
50 €, tarif réduit : 35 € pour Julien CLERC
20 €, tarif réduit : 15 € pour Théotime LANGLOIS DE SWARTE & Justin TAYLOR
27 €, tarif réduit : 20 € pour Michel PORTAL & Paul LAY Trio
20 €, tarif réduit : 15 € pour Barockissimo !
35 €, tarif réduit : 25 € pour Véronique GENS & l'ensemble I Giardini

Entrées gratuites jusqu'à 10 ans. Concerts éligibles au Pass-culture Région des Pays de la Loire

Ces concerts sont organisés grâce au soutien du Conseil Départemental de la Vendée, du Conseil Régional des Pays de la Loire, des Communes d'Apremont, Faymoreau, Foussais-Payré, Mouchamps, Pouzauges et Rives-d'Autise, des Communautés de Communes du Pays de Fontenay-Vendée, Vendée-Sèvre-Autise et du Pays de Pouzauges ainsi que du Crédit Agricole.

Le président, Joseph BAUDOUIN



**Petites Cités
de Caractère**



RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Association Théâtre Culture et Loisirs Oulmes (ATCLO)*Présidente : Muriel ALTMAYER*

☎ 02 51 50 47 54

✉ murielle.altmayer@orange.fr

📍 Théâtre les mots lierre

Association pour la Mise en Valeur du Pays de Nieul*Présidente : Catherine OGER*

☎ 06 19 56 32 29

✉ amvpn.nieul@gmail.com

📍 AMVPN - Association culturelle Nieul

Les Gueurnivelles*Président : Patrice POITIERS*

☎ 02 51 52 47 43

✉ maison-meunerie@wanadoo.fr
ou patrice.poitiers@orange.fr**Amitiés OULMES - WILDSTEIG***Président : Marc COUGNE*

☎ 02 51 52 45 59

✉ marc.cougne@orange.fr

Groupe vocal TEMP'OTIZ*Présidente : Mireille COIRIER*

☎ 06 76 82 42 94

✉ coirier.mireille@gmail.com

Comité de la Fête de La Meunerie*Président : Adrien MOINARD*

☎ 06 80 87 43 03

✉ fetedelameunerie85240@gmail.com

🌐 www.fetedelameunerie.fr

📍 Fête de la Meunerie

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Football Club Nieul Maillezais Les Autises*Président : Mathieu DIEUMEGARD*

☎ 06 32 54 58 75 ou 06 45 15 13 19

✉ footballclubnieulmaillezais@gmail.com

🌐 www.fcnma.fr

📍 FCNMA

Basket Club Nieul Oulmes Bouillé-Courdault*Présidente : Evelyne BOBIN*

☎ 07 50 97 41 58

✉ bobeveli57@orange.fr

🌐 club.quomodo.com/bcnobc

📍 BCNOBC

AS Badminton de l'Autise*Présidente : Marion CREPIN*

☎ 06 15 02 99 50

✉ asbadelautise@hotmail.com

📍 ASBA Badminton

Cyclo Autisien*Président : Bruno GOUBAND*

☎ 06 86 81 71 75

La Pétanque Oulmes Bouillé-Courdault*Président : Dimitri PAUTROT*

☎ 06 75 86 28 54

✉ pautrot.dimitri@orange.fr

Société de chasse "La St Hubert" Nieul-sur-l'Autise*Président : Tony COIRIER*

☎ 06 47 70 41 71

Société de chasse Oulmes Bouillé-Courdault*Président : Stanislas MOUSSEAU*

☎ 02 12 55 19 07



ASSOCIATIONS ENFANTS-AÎNÉS

La Cabane Pirouette

Présidente : Sophie DUDOIGNON

☎ 06 27 95 76 36

✉ sophieluc85@gmail.com

📌 La-cabane-pirouette

Amicale de l'École de Rives-d'Autise

Présidente : Mathilde VRIGNAULT

☎ 06 68 37 58 13

📌 Amicale de l'École de Rives-d'Autise

OGEC Saint Ambroise

Président : Jean-Marc THOMAS

☎ 07 86 85 66 75

✉ ec.st.ambroise@gmail.com

📌 Ecole Saint Ambroise

Amicale Laïque Rives-d'Autise Bouillé-Courdault

Président : Michel GAUDUCHON

☎ 06 07 46 28 04

✉ michel.gauduchon@wanadoo.fr

Amicale des Retraités Nieul-sur-l'Autise

Président : Michel BROSSARD

☎ 06 18 13 07 91

✉ michel.brossard@sfr.fr

L'Age d'or Rencontres Loisirs Oulmes

Président : Jean-Claude LUBOT

☎ 02 51 52 40 08

✉ lubot.jean-claude@orange.fr

CATM/ACPG Anciens combattants de Rives-d'Autise

Président : Michel PEROTEAU

☎ 02 51 52 44 47

✉ annie.peroteau@wanadoo.fr

AUTRES ASSOCIATIONS

Le Jarlignon

Président : Bernard REDON

Pour les prêts de matériels contacter les bénévoles responsables

Théo Contr'Atax

Présidente : Yvelise POITIERS

☎ 06 80 16 90 17

✉ clodyvlise85@gmail.com

📌 theocontratax

Amicale des Donneurs de sang

Présidente : Françoise GHYSELEN

☎ 02 51 00 97 97

✉ andreetfrancoise.ghyselen@sfr.fr

Amicale des Sapeurs pompiers Vallée de l'Autise

Président : Sébastien BRISSEAU

☎ 02 51 00 35 88

✉ brisseausebastien@gmail.com

🌐 <https://csvalleeeautize.free.fr>



RÉPERTOIRE DES PROFESSIONNELS

ARTISANS

**Julien LACHAUD***Ebéniste créateur*

📍 54 bis rue de la Pajotière - Nieul

☎ 06 50 17 21 69

✉ ebenisterie.lachaud@orange.fr

🌐 www.ebenisterie-lachaud.fr

MENUISERIE Patrick JOLY

📍 85 rue des Groies - Oulmes

☎ 06 73 70 42 14

ou 02 51 00 53 52

✉ patrickjoly66@orange.fr

MENUISERIE PORCHET*Menuiserie bois - PVC - alu - cuisine et salle de bain*

📍 71 rue de la Gare - Oulmes

☎ 06 10 70 16 87

✉ pascal.porchet@outlook.fr

MIGNOT Julien*Electricité générale*

📍 7 rue de l'Abbaye - Nieul

☎ 06 70 53 19 39

SGE ÉLECTRICITÉ

Sébastien GACHIGNARD

Electricité générale

📍 9 rue de Roussette - Nieul

☎ 06 87 01 15 41

✉ sge.electricite@gmail.com

GIBAUD ÉLECTRICITÉ*Electricité générale*

📍 57 rue de la Venise verte - Oulmes

☎ 07 71 04 54 56

✉ gibaudelectricite@orange.fr

ÉLECTRICITÉ - SARL Laurent LACLARE

📍 31 route de Fontenay - Oulmes

☎ 02 51 50 41 56

✉ sarl.laclare@gmail.com

🌐 www.sarl-laclare-85.fr

SARL COURTIN ET FILS*Maçonnerie générale*

📍 50 rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 52 43 22

✉ sarlcourtin@orange.fr

ETA BRODEAU Alain*Assainissement Terrassement*

📍 24 Rue de la Forge - Oulmes

☎ 02 51 52 41 36

ou 06 86 80 46 53

GARREAU D'CO

📍 ZA La Chicane - Nieul

☎ 06.88.90.68.21

ou 02 51 00 90 96

✉ garreaudco@gmail.com

ELIX*Portails, pergolas, escaliers, verrières, clôtures, meubles déco*

☎ 06 18 17 18 05

✉ steph.naud@hotmail.fr

ASD OUEST - FENÊTRIER VÉRANCIAL

Yannick COLLET

📍 ZA La Chicane - Nieul

☎ 02 51 00 72 09

✉ info@asd-ouest.com

🌐 www.asd-ouest.com

JPC CONFECTION

📍 ZA La Chicane - Nieul

☎ 02 51 00 76 94

✉ www.jpcconfection.com

GARAGE DU PETIT PONT

Daniel CHABOT

Mécanique VL, PL et motoculture fioul

📍 64 route de Fontenay - Oulmes

☎ 02 51 52 45 54

✉ garagedupetitpont@orange.fr



JMB - CONCEPT - MOTO

📍 21 route de Fontenay - Oulmes
☎ 02 51 50 49 49
✉ jmbconceptmoto@gmail.com
motoguzzi@wanadoo.fr
🌐 www.jmb-conceptmoto.com

VENDÉE RÉCUPÉRATION

Garage auto - toutes récupérations
📍 32 rue de la Gare - Oulmes
☎ 02 51 52 49 88
ou 06 11 09 30 21

LA MEUNERIE DE NIEUL

Thierry LIMOGES
📍 12 rue de l'Autise - Nieul
☎ 06 09 65 20 53
✉ meunerie.nieul@orange.fr

Céline BONNET

Productrice de plantes
📍 94 route de Fontenay - Oulmes
☎ 06 35 91 07 85

TÉCÉRES

Création - Rénovation - Entretien terrains de sport
📍 8 rue des grues - ZA La Chicane - Nieul
☎ 02 51 52 43 67
✉ contact@teceres.fr
🌐 www.teceres.fr

Hervé FAUCHEREAU EIRL

Entretien, Rénovation, Création espaces verts -
Maçonnerie paysage
📍 42 rue Pierre Brisson - Nieul
☎ 06 02 61 67 97
✉ fauch8524@gmail.com

GRELLIER CRÉATEUR PAYSAGISTE

📍 86 rue des Groies - Oulmes
☎ 06 85 64 58 96
✉ grellier.paysage@gmail.com
🌐 www.grellier-paysagiste.fr

ROCHER'O PAYSAGE

📍 112 rue des Rochereaux - Oulmes
☎ 07 85 25 77 22
✉ rocheropaysage@gmail.com
📱 Rocher'o Paysage

M TON PAYSAGE

Création, aménagement et entretien de jardins
📍 38 rue de la Pajotière - Nieul
☎ 07 88 14 12 46
✉ contact@mtonpaysage.com

SECOND VISAGE COIFFURE

Marie DELAHOUCHE
📍 19 route de Fontenay - Oulmes
☎ 07 61 24 23 96

DIMINUTIF

Sylvie OUVRARD
Salon de coiffure
📍 8 rue Pierre Brisson - Nieul
☎ 02 51 52 42 48

UN TEMPS POUR SOI

Prothésiste ongulaire à domicile
Marie-Christine MORIN
☎ 06 02 05 85 12

INSTITUT BEAUTÉ DE L'AUTIZE

Emilie POUVREAU
📍 2 place du Forail - Nieul
☎ 02 51 50 13 56
🌐 www.beaute-de-lautize.fr

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Karine et Ludovic LAVAU
📍 Place du Forail - Nieul
☎ 02 51 52 47 40

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - ALIMENTATION COEUR DE VENDÉE

Manuel & Nadia GUERRA
📍 9 rue Georges Clemenceau - Oulmes
☎ 02 51 52 48 08

LA DEVANTRINE DES BESSINS

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Rodolphe et Stéphane MATHÉ
📍 17 rue Pierre Brisson - Nieul
☎ 02 51 52 47 30
✉ mathefreresnieul@orange.fr

TRAITEUR NAUDON

📍 Nieul
☎ 02 51 52 47 70

L'ALAMBIC DU MARAIS

Distillerie
📍 Rue des Groies - Oulmes
☎ 06 70 10 51 28



COMMERÇANTS

SUPÉRETTE VIVAL

Alimentation Générale - Relais Colis

📍 19, Rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 50 60 95

✉ leptitpanier1@orange.fr

LA RÔTISSERIE

📍 Place André Faucher - Oulmes

☎ 06 49 54 49 89

✉ la-rotisserie@orange.fr

MARAÎCHER PRODUCTEUR

Jérôme SIMON

☎ 07 71 80 31 70

Vendredi après-midi :

vente directe à la ferme

E.I PORCHET Yannick MARAÎCHER

Vente directe à la production

📍 277 Route de Fontenay - Oulmes

☎ 02 51 52 45 65

✉ ei.porchetyannick@gmail.com

EARL C'MARANS

Claude POITIERS

Vente d'oeufs

☎ 06 71 46 09 50

CIBARD MARAÎCHER

📍 26 rue de la Vallée - Nieul

☎ 02 51 52 48 14

L'ÉPICERIE D'ANTHONY

📍 Place du Forail - Nieul

☎ 06 07 64 70 39

✉ contact@lepiceriedanthony.fr

🌐 www.lepiceriedanthony.fr

LES CASIERS FERMISERS

📍 12 rue de la Gare - Oulmes

☎ 06 07 51 33 01

✉ contact@lescasiersfermiers.fr

🌐 www.lescasiersfermiers.fr



RESTAURATION

LA CRÊPERIE DU MOULIN

📍 15 rue du moulin - Nieul

☎ 02 51 50 47 13

✉ lacreperie.dumoulin@orange.fr

L'ESCARGOT VENDÉEN

Restaurant Bar Tabac Presse

📍 29 rue Georges Clemenceau - Oulmes

☎ 02 51 52 49 00

✉ pignoteau@orange.fr

🌐 www.escargotvendeen.com

LE P'TIT MIDI

📍 Le Chateauroux - Nieul

☎ 02 51 00 90 64

AUBERGE DES ARTISTES

📍 6 rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 52 46 66

✉ laubergedesartistes@orange.fr

HÉBERGEMENTS

LE ROSIER SAUVAGE

Mme CHASTAIN-POUPIN

Chambres d'hôtes

📍 1 rue de l'Abbaye - Nieul

☎ 02 51 52 49 39

✉ lerosiersauvage@gmail.com

🌐 www.lerosiersauvage.c.la

LA MAISON DU CHAT QUI PELOTE

Hélène & Tony RONDARD

Chambre d'hôtes

📍 11 rue de l'Autise - Nieul

☎ 02 51 52 43 80 ou 06 73 99 45 25

✉ h.rondard@yahoo.fr

GÎTE LA SELLERIE ET GÎTE LA FORGE

Martine GUILMENT

📍 44 rue de l'Horloge - Nieul

☎ 02 51 69 09 31

✉ mitoumg@wanadoo.fr

🌐 gites-ecuriesduchateau.jimdo.com

GÎTE DE LA MONNAISE

Françoise SAUVAGET-COUTURON

📍 La Monnaise - Nieul

☎ 02 51 52 17 70 ou 06 51 50 86 34

✉ fsauvagetcouturon@yahoo.fr

GÎTE DES FOSSÉS CHAUDS

Patrice et Marie POITIERS

📍 28 Rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 50 40 37

✉ marie.poitiers@wanadoo.fr

GÎTE DES PRAIRIES DE PACOUINAY

Mme Anne LEFOL

📍 8 allée de Pacouinay - Oulmes

☎ 06 24 77 30 63

✉ gite.de.pacouinay@orange.fr

🌐 www.lesprairiesdepacouinay-gite-campingchezlhabitant.com

Richard BARNETT

📍 9 rue des Vignes - Nieul

☎ 02 51 50 48 91

RÊVES D'AUTISE

Chambres d'hôtes

📍 2 rue des Noisetiers - Nieul

☎ 02 51 51 85 45 ou 06 83 10 02 69

✉ revesdautise@gmail.com

GÎTE MANOIR SAINT THOMAS

Laure FLANDIN THONIEL CASELLI

📍 Rue St Thomas - Oulmes

☎ 06 50 31 54 23

✉ laureff@hotmail.fr

GÎTE LA CLÉ DE SOL

Mathilde VRIGNAULT et Nicolas NAUDON

📍 Denant - Nieul

☎ 06 68 37 58 13

✉ mathildevrignault85@gmail.com

SANTÉ

PHARMACIE DE L'ABBAYE

Sabine QUEHEN

📍 6 place du Forail - Nieul

☎ 02 51 52 45 18

✉ pharmaciedelabbaye@perso.alliadis.net

CABINET INFIRMIER

Elodie REMIGEREAU

Nadège MARQUIS

📍 10 rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 87 16 04

OSTHÉOPATHE

Salomé BALOCHE

📍 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul

☎ 07 69 00 36 14

CABINET PÉDICURE-PODOLOGUE

Mathilde FLAMME

📍 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul

☎ 06 58 73 28 65

Prise de rendez-vous possible sur Doctolib

NATUROPATHE

Nathalie GALBOIS

📍 62 rue de la Venise verte - Oulmes

☎ 06 74 23 50 62

✉ nathalie.galbois@orange.fr

🌐 www.naturopathenathaliegalbois.fr

DOCTEUR VANTARA

Médecin généraliste

📍 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul

☎ 07 86 50 79 09

🌐 <https://www.doctolib.fr/medecin-generaliste/rives-d-autise>

DOCTEUR FLOQUET

Médecin généraliste

📍 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul

☎ 02 51 00 15 77

🌐 <https://www.doctolib.fr/medecin-generaliste/rives-d-autise>

INFIRMIÈRE IDSP ASALÉE - ÉLUE CSE

Claire-Odile BEAUVALLET

📍 14 place du Forail - Nieul

☎ 06 74 42 58 40

HYPNOTHÉRAPEUTE

Carole HENRY

📍 14 place du Forail - Nieul

✉ hypnose.carolehenry@gmail.com

ASSISTANTES MATERNELLES

Retrouvez la liste des assistantes maternelles :

www.vendee-enfance.fr

Sonia ARHIMAN

📍 35 rue du Champ Durand - Nieul

☎ 06 33 15 90 82

Roselyne BILLAUD

📍 21 rue des Prunelliers - Nieul

☎ 02 51 52 42 38

✉ jpbillaud@club-internet.fr

Sabrina BOUIN

📍 35 rue des Saules - Nieul

☎ 02 28 13 82 97

✉ sabrinabouin80@gmail.com

Sylvie DELHAYE

📍 1 rue du Champ Cloucq - Nieul
 ☎ 06 62 26 66 03
 ✉ sylvie.delhaye630@orange.fr

Chantal FONTENEAU

📍 38 rue de l'Abbaye - Nieul
 ☎ 02 51 52 12 67

Nathalie GABRION

📍 7 rue des Champs Chapeliers - Nieul
 ☎ 06 87 12 16 18 ou 09 64 18 58 07
 ✉ nathalie.gabrion@orange.fr

Gwenaëlle GIRARD

📍 75 rue de la Maladrerie - Oulmes
 ☎ 06 51 04 64 80
 ✉ matt.gwen85@sfr.fr

Stéphanie LENOIR

📍 36 rue de Bourgneuf - Oulmes
 ☎ 06 99 60 39 02

Elisabeth MOINARD

📍 31 rue de l'Horloge - Nieul
 ☎ 02 51 52 47 54

Danièle POUPONNOT

📍 26 rue Pierre Brisson - Nieul
 ☎ 02 51 52 46 60
 ✉ danielelulu@orange.fr

Marie-Claude POUVREAU

📍 87 rue de l'ermitage - Oulmes
 ☎ 02 51 52 43 94

Linda SIMONNEAU

📍 22 rue des Saules - Nieul
 ☎ 02 51 50 45 59
 ou 06 03 10 47 25
 ✉ lindasimonneau85@orange.fr

Claudine SIMONNEAU

📍 27 rue de l'Horloge - Nieul
 ✉ claudinesimonneau@yahoo.fr

Damienne VILQUIN

📍 48 rue de la Thibie - Oulmes
 ☎ 02 51 52 42 58

SERVICES



Isabelle CIBARD

Mandataire immobilier I@D France
 📍 06 11 83 81 97
 ☎ isabelle.cibard@iadfrance.fr
 ✉ www.iadfrance.fr

James et Francine COLLING

Cours, formations et séjours linguistiques en immersion
 ☎ 02 51 52 26 72 ou 06 70 41 75.52
 ✉ info@immersionanglais.fr
 🌐 www.immersionanglais.fr

Karine GRIALOU

Conseillère Bien-être SynerJ-Health
 📍 18 rue de la Vallée - Nieul
 ☎ 06 48 22 47 79
 ✉ grialou.karine@wanadoo.fr

LE BUREAU DE CHLOÉ

Chloé THIERY
 Assistante indépendante
 ☎ 06 48 14 03 23
 ✉ chloe.thiery@lebureaudechloe.fr
 🌐 www.lebureaudechloe.fr



Les attributions du CCAS :

- Demande d'aide sociale (aide sociale, aide à domicile, ADPA, ...)
- Domiciliation
- Lutte contre l'exclusion
- Analyse des besoins sociaux
- Prestations : aide alimentaire, aide financière secours, prêt remboursable
- Particularité : Accueil des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, REGIE
- Propriétaire foncier : fermage pour 1 ha 19 a 81 ca à Oulmes

La composition du CCAS

Conseil d'Administration

- Le Maire est, de droit, le Président
- 8 membres élus dont le Vice-Président
- 8 Membres nommés

Il organise des réunions :

- Délibérations suivant les attributions
- Finances : budget et exécution



Commission permanente

Composée du Maire ou du Vice-Président, de 2 Membres élus, et de 2 Membres nommés

Rôle :

- Examen des dossiers d'aide sociale
- Examen des demandes d'aide alimentaire (épicerie solidaire), ouverture et suivi des droits
- Analyse des Besoins Sociaux

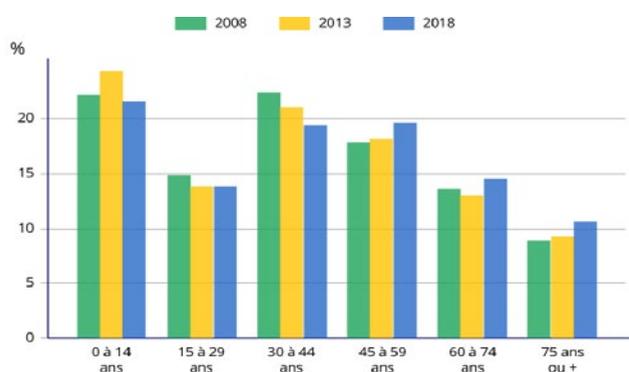
Commissions consultatives

Créées à la demande suivant les thèmes abordés, par exemple :

- La communication
- Relais Maison France Service de Benet
- Transport solidaire
- Offres de logements sociaux et logement d'urgence
- Réflexion sur les logements individuels de personnes âgées autre que les EHPAD
- Accueil des Pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle

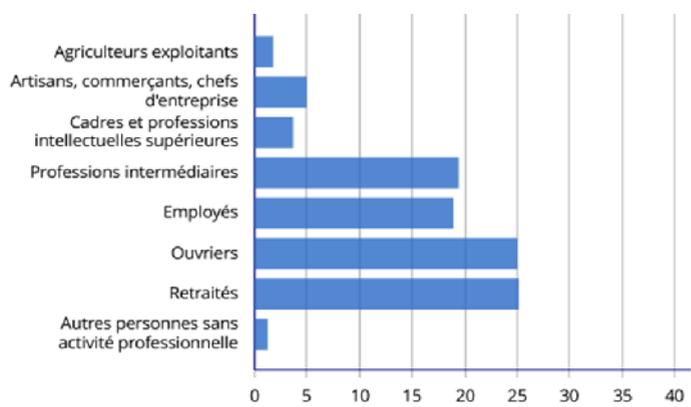
Parmi ses différents rôles et en partenariat avec le Secours Catholique, le Centre Communal d'Action Sociale de Rives-d'Autise examine les demandes d'aide alimentaire, sur la base d'un dossier complété en mairie ou auprès de l'assistante sociale du secteur. L'épicerie solidaire est ouverte le mercredi tous les 15 jours à Maillezais.

Le CCAS a l'obligation de réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la commune. Ce document présente des informations dans les domaines suivants : population, logement, services communaux, emploi, économie, tourisme, vie associative...



sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

Population de Rives-d'Autise par tranche d'âge



Répartition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne référente en 2018

Cette ABS doit permettre aux membres du CCAS de choisir les orientations prioritaires pour les actions à mener d'ici la fin du mandat. Ces différentes actions sont suivies par les commissions mises en place.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie de Rives-d'Autise.



La Mission Locale du Sud Vendée c'est 12 lieux d'écoute et une équipe de professionnels qui développe des solutions adaptées aux jeunes de 16 à 25 ans, dans les champs de l'orientation, l'emploi, la formation, la santé, le logement, le transport et bien d'autres domaines.

La Mission Locale met en œuvre des dispositifs d'Etat en faveur de la jeunesse tel que le Contrat Engagement Jeune en partenariat avec les acteurs du territoire et l'ensemble du monde économique.

L'actualité du moment : Le Contrat d'Engagement Jeune.

C'est un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du jeune, pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi.



En signant le Contrat d'Engagement Jeune, le jeune bénéficie :

- ▣ D'un accompagnement intensif ;
- ▣ D'un programme de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités ;
- ▣ D'une allocation pouvant aller jusqu'à 500€ par mois sous conditions.

C'est pour qui ?

Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse aux jeunes :

- ▣ Entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- ▣ Sans situation professionnelle ou scolaire
- ▣ Pouvant faire face à des difficultés matérielles et financières
- ▣ Prêts à s'engager à suivre un programme d'actions

Un accueil sur le territoire

- 📍 47 rue André Tiraqueau à Fontenay-le-Comte
☎ 02 51 51 17 57 ✉ contact@mlsv.fr
- 🕒 Du lundi au jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h30-17h30
Le vendredi : 9h30-12h30 et 13h30-16h30
- 📍 Centre socio-culturel - 13 rue de la cure à Benet
🕒 4^e mardi du mois : 14h-17h
- 📍 Mairie - 6 rue de la Trigalle à Maillezais
🕒 2^e et 4^e jeudi du mois : 14h-17h



Rejoignez L'Outil en Main de Benet !

Rencontre et épanouissement de deux générations

L'outil en Main est une association dont le but est l'initiation des jeunes dès 9 ans, aux métiers manuels et du patrimoine, par des gens de métier professionnels qualifiés – tous passionnés, tous bénévoles – le plus souvent à la retraite. Ces gens de métier initient les jeunes aux techniques artisanales et au geste juste, avec de vrais outils et dans de vrais ateliers. Une initiative humaine où deux générations se rencontrent et collaborent à une même activité.

Échanger & transmettre

L'outil en Main permet aux jeunes de choisir leur avenir professionnel. À travers ces ateliers hebdomadaires, ils découvrent tout un panel de métiers différents qui facilitera leur orientation future. Certains d'entre eux, en effet, se tournent vers l'apprentissage et se forment à un métier qu'ils ont découvert dans nos ateliers. L'outil en Main se positionne donc en amont de la formation (architecte de l'avenir), il est une référence pour l'orientation des jeunes vers les métiers du savoir faire français.

Découvrez L'outil en Main

Chaque année, L'outil en Main ouvre ses portes pour permettre aux enfants, parents et amis de venir découvrir nos ateliers afin de rencontrer les bénévoles.

Artisans, parents, élus, partenaires... vous souhaitez
simplement vous renseigner,
donner du temps et transmettre votre passion,
inscrire votre enfant,



Renseignez-vous à L'outil en Main Vendée Sèvre Autise

📍 ZA des Champs Francs - 18 route de Saint-Pompain 85490 BENET

Gilbert BIRONNEAU (président) au ☎ 06 70 07 88 38

Ghislaine BIGOT (secrétaire) au ☎ 06 52 04 51 46

Site internet de l'atelier : 🖱 loutilenmain-vendeesevreautise.myassoc.org

Site internet de L'Union des OeM France : 🖱 www.loutilenmain.fr

📘 L'Outil en Main Vendée Sèvre Autise - Benet

LE NID DES AIDANTS : UNE AIDE AUX AIDANTS SUR VOTRE COMMUNE

11 millions... c'est le nombre « d'aidants » en France. Derrière ce terme, on définit « toute personne qui accompagne un proche en perte d'autonomie pour tout ou une partie des actes de vie quotidienne ». Il peut être sujet à l'épuisement physique et psychologique. Fort de ce constat, des dispositifs financés par l'Agence Régionale de Santé, sont mis en place afin de vous renseigner, vous accompagner et vous soutenir. Vous êtes au domicile avec un proche atteint d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaques...) ou en perte d'autonomie, le Nid des Aidants peut vous accompagner. Première plateforme d'accompagnement et de répit en Vendée, l'équipe du Nid des Aidants vous propose un accompagnement individualisé (écoute, soutien, information), des ateliers collectifs (sophrologie, gym douce, art thérapie...) et des formations aux aidants afin de mieux comprendre la maladie de votre proche.



Entièrement gratuit, il vous suffit de nous joindre
par téléphone au 06 08 34 71 01 ou par mail à pfr.sudvendee@lna-sante.com

Vous êtes professionnels de santé, médico-social ou social et accompagnez des aidants, le dispositif est également à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter !

GIDON : GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES

Comme tous les ans, un agent du GIDON (Groupement Intercommunal de Défense contre les Organismes Nuisibles, dont le ragondin et le rat musqué font partie), passe sur les communes adhérentes pour réguler ces espèces à l'aide de pièges cages sélectives et non vulnérantes. Toute autre espèce est relâchée. Merci de lui réserver un accueil citoyen.

Cette association a un but sanitaire. L'intérêt général visé, au-delà de l'obligation légale de la lutte, est la régulation de ces espèces afin de limiter leurs effets néfastes sur la santé humaine, animale et environnementale. Les piégeurs, professionnels et bénévoles, formés, participent activement à la régulation de ces espèces exotiques envahissantes, dans l'intérêt collectif. Ils agissent dans le cadre réglementaire d'une lutte obligatoire, encadrée par un arrêté préfectoral.

En effet le ragondin est porteur de la leptospirose*. De plus, sa forte capacité d'adaptation et de reproduction en fait un réel problème pour nos cours d'eau, nos marais et nos berges. Cet herbivore à maturité sexuelle de six mois, fait deux à trois portées par an de cinq à sept petits soit environ 420 descendants en 2 ans. Merci de respecter le matériel et le travail de l'agent. Toute dégradation, déplacement ou vol du matériel de piégeage est passible de sanctions.

**La leptospirose est une maladie bactérienne présente dans le monde entier. Ses principaux réservoirs sont les rongeurs, en particulier les rats, qui excrètent la bactérie contenue dans leurs urines. Chez l'homme, la maladie peut conduire à une insuffisance rénale, voir la mort dans 5 à 20% des cas.*

Lutte contre les Rongeurs Aquatiques Envahissants en Pays de la Loire

Enjeux sanitaires

- Les RAE sont **porteurs de nombreuses maladies transmissibles à l'homme** : leptospirose, douve du foie, toxoplasmose.
- On estime à plus d'un million le nombre de cas sévères de leptospirose par an dans le monde avec un **taux de mortalité d'environ 10%**.
- En 2017, environ 600 cas graves ont été recensés en France (ce chiffre a doublé entre 2012 et 2017)

Enjeux environnementaux

Les RAE sont responsables de dégradations de l'environnement :

- Dégâts aux berges,
- dégâts aux ouvrages d'art et routes,
- destruction de frayères par consommation des végétaux aquatiques
- dégradation des milieux humides,
- facteur de dispersion des jussies.



Dégâts sur berge

Enjeux agricoles

La présence des RAE dans le milieu agricole entraîne de nombreux dégâts

- Dégâts directs aux cultures par consommation des végétaux,
- Un ragondin occasionne à lui seul environ 32,5€ de dégâts agricoles en 1 an.



Dégâts sur maïs

Une régulation de leurs population est nécessaire afin de préserver la santé publique, l'environnement et les cultures agricoles.

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'arriver à Rives-d'Autise, vous avez choisi notre commune pour son cadre de vie, sa situation géographique, ses services, son tissu associatif ou autre : **nous vous souhaitons la bienvenue !**

Pour faciliter votre installation et répondre à vos questions, le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition et vous remettra un dossier d'accueil. Pour vous tenir informés de la vie locale, n'hésitez pas à consulter régulièrement notre site Internet mais aussi les différents supports d'information à votre disposition : bulletin municipal, panneaux d'information, application Intramuros, etc.

Enfin pour vous accompagner au mieux, nous vous proposons un récapitulatif des démarches nécessaires à effectuer :

- 📌 S'inscrire sur les listes électorales
- 📌 Modifier votre adresse sur la carte grise du véhicule (obligatoire)
- 📌 Modifier l'adresse sur les papiers d'identité (facultatif)
- 📌 Inscrire éventuellement votre enfant dans une des écoles de la commune
- 📌 Signaler la composition de votre foyer auprès du SYCODEM (en charge de la gestion des déchets)
- 📌 Modifier votre adresse auprès du Centre des Finances Publiques
- 📌 Demander la réexpédition de votre courrier
- 📌 Signaler votre changement d'adresse auprès : des caisses de Sécurité Sociale et Allocations Familiales, de votre employeur, banque, assureur, mutuelle, etc.
- 📌 Activer vos abonnements électricité et eau

Pour faciliter vos démarches, un service de changement d'adresse en ligne a été mis en place à l'adresse suivante : 🐘 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

DÉCLARER SON MEUBLÉ DE TOURISME

Depuis 2009, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du Code du Tourisme, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé.

Cette obligation existe également pour les chambres d'hôtes. L'objectif est de recenser, au niveau de la commune, l'offre de logements touristiques.

Depuis 2014, le Code du Tourisme dispense de déclaration ceux qui louent leur résidence principale, c'est-à-dire les propriétaires (ou les locataires ayant obtenus l'autorisation de sous-louer) qui occupent le logement au moins 8 mois dans l'année.

Comment déclarer ?

Il vous faut remplir le formulaire Cerfa n°14004*04 «Déclaration en mairie des meublés de tourisme». Il doit préciser l'identité et l'adresse du déclarant, l'adresse du meublé de tourisme, le nombre de pièces composant le meublé, le nombre de lits, la ou les périodes prévisionnelles de location et, le cas échéant, la date de la décision de classement et le niveau de classement. Ce formulaire est à venir retirer en mairie aux heures d'ouverture.

Quels sont les risques si je ne déclare pas ?

Une personne qui offre à la location un meublé de tourisme sans l'avoir déclaré en Mairie encourt une amende de 450 € maximum s'il s'agit d'une personne physique, 2 250 € maximum s'il s'agit d'une personne morale. La loi précise également que dans les communes où la réglementation sur le changement d'usage est applicable, le bailleur ne peut louer sa résidence principale plus de 120 jours au cours d'une même année civile, sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure. S'il dépasse 120 jours de location par an, sans juste motif, il s'expose à une amende de 10 000 €. Il en est de même si la commune lui demande un décompte des jours de location et qu'il ne transmet ces informations dans un délai d'un mois. Ces amendes sont prononcées par le président du tribunal de grande instance, statuant en la forme des référés, sur demande de la commune dans laquelle est situé le meublé de tourisme. Le produit de l'amende est versé à la commune. Le tribunal de grande instance compétent est celui dans le ressort duquel est situé le meublé de tourisme.

OBTENIR OU RENOUELER SES PAPIERS D'IDENTITÉ

Depuis 2017, l'instruction des cartes d'identité et des passeports se fait uniquement sur rendez-vous, dans les communes habilitées. Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter :

- Mairie de MAILLEZAIS au 02 51 00 70 25
- Mairie de FONTENAY-LE-COMTE au 02 51 53 41 41.

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, un téléservice de « pré-demande » a été mis en place pour l'établissement de la carte d'identité et/ou du passeport biométrique. Le nouveau téléservice permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations présentes sur le CERFA (formulaire papier).

Comment procéder sur le site internet de l'ANTS ?

1. Créer son compte ANTS : <https://ants.gouv.fr>
2. Remplir le formulaire de pré-demande CNI et/ou passeport en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité/une pré-demande de passeport)

Après la validation de la pré-demande, vous recevrez par messagerie un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser la pré-demande en mairie.

Pour la carte d'identité

L'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si :

- vous réalisez une première demande ou un renouvellement : la procédure est gratuite
- vous réalisez un renouvellement en cas de perte l'achat du timbre fiscal dématérialisé est obligatoire
- vous réalisez un renouvellement en cas de vol l'achat du timbre fiscal dématérialisé est obligatoire

Pour le passeport biométrique

La réalisation d'une pré-demande est possible :
seulement si vous achetez en ligne un timbre fiscal dématérialisé
ou si vous disposez déjà d'un numéro de timbre fiscal dématérialisé (acheté au préalable).

Après avoir effectué la pré-demande en ligne :

1. Contacter la mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour obtenir un rendez-vous (contacts ci-dessus)
2. Lors du déplacement en mairie, il est nécessaire d'apporter :
 - la pré-demande imprimée ou le numéro de celle-ci, indispensable à la mairie

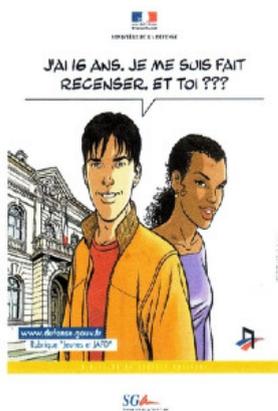
- le numéro du timbre dématérialisé si la pré-demande n'est pas imprimée uniquement en cas de perte ou de vol de la carte d'identité ou en cas de réalisation du passeport
- une photo d'identité moins de 6 mois (photomaton agréé ou photographe) qui doit être différente du dernier titre d'identité
- un justificatif de domicile récent moins de 3 mois
- la carte d'identité (ou la copie intégrale d'acte de naissance seulement en cas de perte ou vol, de première demande, ou si le titre d'identité est périmé depuis plus de 5 ans)
- l'ancien passeport en cas de demande de renouvellement
- la déclaration de perte ou de vol (uniquement dans ces deux cas) avec si possible un document avec photo (licence de sport, carte vitale etc...)

Attention la mairie n'est pas habilitée à faire les déclarations de vol, il faut se rendre obligatoirement en gendarmerie.



J'AI 16 ANS : LE RECENSEMENT CITOYEN EST OBLIGATOIRE

OBJECTIF CITOYEN



LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des **DROITS**

- QUI ?** Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile
POURQUOI ?
- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
 - pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
 - pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Démarche obligatoire dans la vie d'un jeune français, le recensement citoyen doit se faire **à partir de 16 ans et dans les 3 mois suivant l'anniversaire.**

Cette inscription se fait en mairie ou en ligne sur le site www.service-public.fr avec une pièce d'identité et le livret de famille. Une attestation de recensement est alors délivrée et permettra au jeune de s'inscrire à tout examen ou concours d'Etat (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...) et de pouvoir voter dès sa majorité. Le jeune recevra ensuite une convocation à la JDC « Journée Défense et Citoyenneté ».

Renseignements et contacts :

Centre du Service national d'Angers

☎ 02 44 01 20 50 🌐 www.defense.gouv.fr/jdc

SITES TOURISTIQUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDÉE SÈVRE AUTISE

**MINE
ET UNE
BRIQUES
LEGO®**

**CENTRE
MINIER**
LE MUSÉE FAYMOREAU

du 2 avril
au 6 novembre 2022

Exposition conçue et réalisée par BrickEvent
www.centreminier-vendee.fr - 02 51 00 48 48
UN SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDÉE SÈVRE AUTISE

**Maison
de la Meunerie**

du 22 mars au 6 novembre 2022

SON VÉRITABLE MOULIN À EAU

www.maisondelameunerie.fr - 02 51 52 47 43
UN SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDÉE SÈVRE AUTISE

Ouest France du 20/01/2022

Deux jeunes en finale nationale des apprentis



Benoît Limoges, Meilleur apprenti de France en serrurerie-métallerie.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Benoît Limoges, 21 ans, fils d'agriculteurs établis depuis longtemps à Nieul-sur-l'Autise, est apprenti en alternance au Centre de formation des apprentis (CFA) des Compagnons du devoir d'Angers. Morgan Porchet, 17 ans, fils du menuisier d'Oulmes, est, quant à lui, apprenti en alternance au CFA de la Maison familiale de Talmont-Saint-Hilaire. Leurs points communs : la vocation de travailler dans des métiers manuels, encore trop souvent mal considérés.

Pourtant, elle vient les propulser vers les sommets, comme Meilleurs apprentis de France. Benoît, en métallerie-serrurerie, et Morgan en menuiserie, ont eu chacun des médailles d'or au niveau départemental et ensuite au régional, ce qui prouve déjà leur niveau d'excellence.

Récompensés à Paris

Ils sont allés ensuite en finale nationale à Paris, en novembre 2021. Si seul Benoît a obtenu la médaille d'or du

Meilleur apprenti de France, Morgan, malgré son jeune âge, n'a pas démerité. Les lauréats seront récompensés officiellement, en juin, à Paris.

Leurs épreuves, à ce stade de la compétition, ont consisté à réaliser : pour Benoît un « portillon avec son dormant » et, pour Morgan une « console portemanteau murale » pour l'autre. Cette épreuve imposée dans chaque discipline a nécessité plus de 200 heures de travail. Patrice Poitiers : « Je suis moi-même un ancien Compagnon du devoir. Voir deux jeunes se diriger vers ces métiers manuels et y briller, est une grande fierté pour notre commune. »

Au travers de ce concours, ces deux jeunes ont mis en avant les savoir-faire des métiers manuels qu'ils ont pu acquérir auprès de leurs aînés. Et qui sait, rendez-vous peut-être dans quelques années pour le concours du Meilleur ouvrier de France !

Rives-d'Autise

OUEST-France 07/04/2022

Le club cycliste change de nom et de tenue



Le groupe de cyclistes pas peu fier de montrer sa nouvelle tenue.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Le club a été créé en 2016 sous le nom Cyclo Oulmais, par un groupe de copains qui, après de nombreuses années de plaisir individuel, avaient décidé de s'unir ne serait-ce que pour vaincre l'isolement, trouver la motivation, et mieux s'organiser au niveau des sorties.

Aujourd'hui, c'est un effectif compris entre 20 et 25 adhérents, dont les plus motivés se retrouvent deux fois par semaine, le mercredi et le dimanche, pour parcourir sur les routes du sud Vendée en débordant aussi sur les départements voisins.

Les circuits varient de 60 km à plus de 100 en fonction de la saison et de

l'entraînement. C'est aussi quelques cyclistes, qui pour des raisons différentes, préfèrent rouler par deux ou trois.

Le club, dorénavant appelé Cyclo Autisien, organise aussi une fois par mois une sortie plus grande avec un parcours normal le matin, un déjeuner pris en commun puis un retour dans l'après-midi par une route plus courte.

C'est aussi, chaque année, une sortie sur trois jours consécutifs qui entraîne dix à douze cyclos sur des routes un peu plus éloignées. Une nouvelle tenue haute visibilité a été dévoilée pour l'occasion.

Rives-d'Autise

OUEST France 29/04/2022

Marcheurs et coureurs mobilisés pour Théo



Théo, entre sa maman et son frère jumeau (en rouge) et la bande d'amis de la Java Fertile

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Nieul-sur-l'Autise. Repoussé deux fois pour cause de pandémie, le rendez-vous de printemps des coureurs et marcheurs soucieux d'œuvrer pour une bonne cause. Près de 300 coureurs et 480 marcheurs ont répondu à l'appel, sous un soleil radieux et se sont lancés sur les trois parcours de course qui étaient proposés le 10 avril : 5, 10 et 15 km et, l'après-midi, les marcheurs pouvaient choisir entre deux parcours de 5 ou 10 km.

Théo, le jeune garçon atteint d'Ataxie de Freidreich a participé au 15 km en joëlette, un fauteuil monoroué adapté à la randonnée. Ce fut une première expérience très forte pour lui.

Yvelise Poitiers, la maman de Théo nous déclare : « Un immense merci à vous tous coureurs, marcheurs, public, famille, amis, bénévoles (au nombre de 80), partenaires, sponsors, et commerçants de Rives d'Autise pour votre soutien. » Elle a aussi adressé un merci particulier à l'association La Java Fertile, association nouvellement créée à Maillezais en début d'année sous la présidence

de Jules Sourisseau. La Java Fertile a choisi de reverser 50 % de leurs bénéfices en soutien à Théo.

La journée Théo Contr'Atax a permis ainsi de récolter la coquette somme de plus de 11 000 €. Ils ne seront pas gaspillés. Pour aider la famille à financer l'aménagement d'un parcours dans le jardin familial car la pelouse n'était pas praticable pour lui, 6 000 € y seront ainsi affectés. Il pourra ainsi retrouver un peu d'autonomie et profiter de l'extérieur. Par ailleurs, 5 300 € seront reversés à l'Association Française Ataxie de Freidreich (AFAF) dont Contr'Atax est membre au niveau national et qui iront en soutien à la recherche médicale sur cette terrible maladie dégénérative. Yvelise Poitiers termine : « Encore merci à tous pour cette magnifique journée. Déjà, le premier pari a été gagné : donner le sourire à Théo et lui mettre des étoiles plein les yeux. »

Rendez-vous est déjà pris l'année prochaine, le 16 avril, pour une nouvelle édition.

MERCII

Depuis plusieurs années, Monsieur Charles GACHET a suivi toutes les manifestations associatives et communales, afin de les immortaliser dans le journal Ouest France, et pour les archives locales. Avec son objectif, il a surpris et figé l'image d'une grande partie de la population Autisienne.

Un grand MERCI à lui.

Tournnoi de La Mie Câline : Cheffois et Clisson en finale



Les équipes et leurs entraîneurs, au tournnoi de La Mie Câline. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Le Basket-club de Nieul-Oulmes-Bouillé-Courdault a organisé, à domicile, le 9 avril, le tournnoi de La Mie Câline basket go. Ce tournnoi ouvert à toutes les catégories U15, à différents niveaux (national, régional et départemental) concernait le niveau départemental. Cinq équipes étaient engagées : Clisson (Loire-Atlantique), Benet, Cheffois, Rives-d'Autise ainsi que Boigny (Loiret). Malheureusement, les épidémies de Covid-19 et de grippe ont quelque peu perturbé l'organisation. Seulement trois équipes ont pu finalement y participer.

Cela n'a pas empêché le bon

déroulement du tournnoi avec, le matin, les matches de poule, puis l'après-midi la demi-finale. Les clubs de Cheffois et Clisson ont disputé la finale et c'est ce dernier qui s'est qualifié pour le deuxième tour.

Les prochaines rencontres se dérouleront à Saint-Jean-de-Monts, les 4 et 5 juin prochains. En parallèle du tournnoi, les organisateurs avaient planifié des concours de lancers-francs, de tirs à trois points et de circuits pour les meneuses. Chaque jeune a reçu une récompense et la coupe a été remise au vainqueur avant un goûter très apprécié.

Les Gueurnivelles toujours mobilisés pour le moulin



L'auditoire attentif pour les projets 2022. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Après avoir remercié les adhérents présents d'être venus pour la première assemblée générale depuis deux ans, le président, Patrice Poitiers a retracé les grandes lignes des années passées. « Depuis 1977 où l'association fut un peu à l'origine de la Fête de la meunerie puis 1979 où le moulin fut pris en location, nous avons centré notre action sur la présentation de ce patrimoine exceptionnel. Même si de gros travaux sur le bâti furent réalisés, l'essentiel est d'origine. Au plus fort des années, ce furent 100 tonnes de farine qui ont été moulues. »

La secrétaire a alors égrené les dif-

férents projets et animations pour 2022. D'abord, la participation aux Journées européennes des moulins et du patrimoine meunier en mai et les Journées du patrimoine de pays et des moulins, en juin.

Les ateliers du pain au levain décoré se succéderont pendant la belle saison et le dernier atelier sera suivi d'un repas cuit au four pour tous les bénévoles. Le Retour aux sources et les Parlottes s'intercaleront avec l'accueil comme à la maison en juillet et août, sans compter le Moulin-ween, le 31 octobre, et beaucoup d'autres opportunités de mettre en valeur le moulin.

Les Voix du marais recherchent des chanteurs



La cheffe de chœur, Mariejk Théry, devant une partie des choristes, lors de la dernière assemblée générale. | PHOTO : OUEST-FRANCE

L'assemblée générale de la chorale les Voix du Marais s'est tenue à Oulmes. Après une rétrospective des deux années d'interruption à cause du Covid, la reprise de la chorale en septembre 2021 sous la direction de Mariejk Théry, fut au centre du rapport moral. Le conseil d'administration a aussi été renouvelé.

Après l'annulation du concert de Noël, celui qui a eu lieu à Saint-Laurent-sur-Sèvre en soutien à l'Ukraine, a permis de retrouver un public nombreux, après deux ans de restrictions. D'autres concerts sont en prévision cette année, un en juin et un autre en décembre.

Par ailleurs, la chorale a vu ses effectifs un peu réduits. Elle recrute donc des chanteurs dans tous les pupitres, avec un répertoire très varié afin de satisfaire l'ensemble du groupe. Il est possible de venir aux répétitions les vendredis, en alternance à la salle d'Oulmes, de Nessier ou de Maillezais, pour découvrir cette chorale.

Renseignements auprès du président Patrick Maurissan au 06 75 40 03 22 ; mail : patrick.maurissan@orange.fr ou voix.du.marais@gmail.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



25/01/2022 MOUCHARD MOREAU Louis
 28/01/2022 MARSAUD Paulin
 14/02/2022 LAYEMAR Telissia
 19/04/2022 BAUDOUIIN Alba

MARIAGES

07/05/2022 CHAIGNEAU Grégoria et BUGEAUD Cyril
 07/05/2022 CISSE Madina et POITIERS Clément



DÉCÈS

31/11/2021 BAUD René	21/03/2022 REIGNER Roger
01/12/2021 BORDE Nicolas	26/03/2022 PELLETIER Louissette née BERTHELOT
09/12/2021 OUVRARD Marie-Madeleine née VINCENDEAU	29/03/2022 GUILMENT Jean-Pierre
12/12/2021 MOINEAUD Marie-Claude née NEAUD	07/04/2022 BORIE Paul
22/12/2021 NEAUD Marcel	09/05/2022 MONTBORD Paulette née FOURRE
03/01/2022 METAIS Renée née SENEGON	20/05/2022 METAIS André
04/01/2022 MARS Christiane née LAURENT	28/05/2022 DOUILLARD René
05/01/2022 MAITRE Elen née DECHEGNE	31/05/2022 COIRIER Eliane née MARSAUD
31/01/2022 METAYER Jacqueline née SACRE	
09/02/2022 BOEHM Odile née LAMOTTE	
16/02/2022 BATIOU Denise née HILAIREAU	
17/07/2022 LEBRE Georges	
21/02/2022 PELLETIER Christophe	
22/02/2022 POUPONNOT Jean-Paul	
02/03/2022 PROTEAU Marcelle née TEXER	
02/03/2022 LUBOT Annie née FAUVRE	
09/03/2022 WILLMOTH Lynda née WALTERS	
12/03/2022 OUVRARD Denise née CANTIN	
21/03/2022 AUTET Lucien	



CONTACTS UTILES

Mairie principale de Nieul-sur-l'Autise

- 📍 3 rue Aliénor d'Aquitaine
- ☎ 02 51 52 40 12
- ✉ mairie@rives-autise.fr
- 🌐 www.rives-autise.fr
- 🕒 du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30
mercredi de 9h00 à 12h30

Mairie annexe d'Oulmes

- 📍 7 rue de la Venise Verte
- ☎ 02 51 52 40 59
- 🕒 du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30
mercredi de 9h00 à 12h30

Permanence des élus

- Michel BOSSARD, Maire sur rendez-vous
- ☎ 02 51 52 40 12
- Les Maires délégués et les adjoints,
lors de leurs permanences ou sur rendez-vous.
Renseignements en mairie.

Accueil général Mairie à Nieul-sur-l'Autise

- Nadia GUYOT
- ✉ mairie@rives-autise.fr

Accueil Mairie à Oulmes

- Sophie JACQUEREY
- ✉ accueil-oulmes@rives-autise.fr

Secrétaire général de Rives-d'Autise

- Michaël DURAND
- ✉ sg@rives-autise.fr

Secrétaire adjointe de Rives-d'Autise

- Virginie CHARRIER
- ✉ sga@rives-autise.fr

Agence postale de Nieul-sur-l'Autise

- 📍 3 place du Forail
- ☎ 02 51 52 19 35
- 🕒 du lundi au vendredi de 14h00 à 16h15
samedi de 9h00 à 12h00

Agence postale d'Oulmes

- 📍 5 rue de la Venise verte
- ☎ 02 51 00 36 40
- 🕒 mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 8h15 à 12h00

Centre du Vignaud

- 📍 8 rue du Moulin - Nieul sur l'Autise
- ☎ 02 51 52 43 38
- ✉ contact@centre-du-vignaud.com
- 📘 Centre du Vignaud

Bibliothèque Nieul-sur-l'Autise

- 📍 Rue de la Croix Perrine
- 🕒 mercredi de 16h00 à 18h00
vendredi de 16h30 à 18h30
samedi de 10h00 à 12h00
- ✉ bibliotheque-nieul@rives-autise.fr

Bibliothèque Oulmes

- 📍 23 rue de la Venise Verte
- 🕒 lundi de 16h30 à 18h30
mercredi de 16h30 à 18h30
vendredi de 16h30 à 18h30
samedi de 10h00 à 12h00
- ✉ bibliotheque-oulmes@rives-autise.fr

Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise

- 📍 25 rue de la gare - Rives-d'Autise
- ☎ 02 51 50 48 80
- ✉ secretariat@cc-vs-a.com
- 🌐 www.cc-vs-a.com

Maison Intercommunale de Loisirs

- 📍 6 rue du Moulin - Rives-d'Autise
- ☎ 02 51 50 48 76
- ✉ mil.direction@cc-vs-a.com

Assistante sociale

- 📍 33 rue Rabelais - 85200 Fontenay-le-Comte
- ☎ 02 51 53 67 00

Gendarmeries

- 📍 74 rue Antoine Cardin - Saint Hilaire des Loges
- ☎ 02 51 52 10 05
- 📍 16 rue Saulnière - Maillezais
- ☎ Tél : 02 51 00 70 06

Petites Cités de Caractère

- Vous pouvez bénéficier des permanences de l'Architecte conseil un mardi par mois
- 📍 Prendre rendez-vous en mairie
 - ☎ 02 51 52 40 12

La naissance de Marianne.

Depuis sa première candidature où il avait échoué devant Léon BIENVENU, la situation politique s'est profondément modifiée. Ces élections étaient vitales pour la survie de la République. En effet, proclamée le 4 septembre 1870, cette dernière, née de la défaite, n'était pas encore officiellement le régime définitif de la France. La France, monarchiste en 1876, s'est progressivement républicanisée. Elle vit sous le régime de la cohabitation entre un président monarchiste, Mac-Mahon, un Sénat conservateur et une Assemblée républicaine, depuis le scrutin de 1876. Cette situation, lourde de tensions, notamment autour de la laïcité (« Le cléricalisme, voilà l'ennemi »- Gambetta, 4 mai 1877), provoque la fameuse crise du 16 mai 1877. Le président dissout la chambre. S'engage alors un bras de fer électoral qui met aux prises les conservateurs, en grande majorité monarchistes, et les républicains, déterminés à asseoir la République, menés par l'infatigable GAMBETTA qui, dans une formule saisissante, affirme que « lorsque La France aura fait entendre sa voix souveraine, il faudra se soumettre ou se démettre ». L'enjeu est crucial : un exécutif fort ou la démocratie parlementaire. La campagne, menée par GAMBETTA, consacre la victoire des républicains qui sera totale en janvier 1879, lorsque le Sénat deviendra à son tour républicain et que le Président démissionnera. Réuni alors le jour même à Versailles, le congrès porte Jules GRÉVY à l'Élysée. Dès lors, les républicains au gouvernement s'évertuent à faire adopter ce nouveau régime aux Français. Un train de mesures symboliques engage la République sur les rails d'un régime moderne : le 14 juillet 1879, la Marseillaise est déclarée hymne national, elle était contestée par les cléricaux indignés par l'absence de référence à Dieu et par les ouvriers car militariste ; le retour des chambres à Paris en novembre (l'élection du Président se fera toujours à Versailles jusqu'en 1953). Le 14 juillet 1880 devient la première fête nationale célébrée comme telle. La même année, la liberté d'ouverture des débits de boisson (lieu de vie politique), la liberté totale de la presse et de réunion mettent en place les conditions d'une réelle vie politique. Puis, des lois renforcent le caractère démocratique du nouveau régime : l'élection des maires et adjoints par les conseils municipaux, la publicité des séances du Conseil Municipal, l'inéligibilité des familles ayant régné sur la France (monarchiste et bonapartiste). Au quotidien et dans le paysage, le visage de la République s'imprime dans les sculptures sur les places et au fronton des monuments. Chaque inauguration d'un monument est l'occasion d'une démonstration de l'adhésion au régime. Au sommet de cet édifice législatif républicain figurent les lois scolaires de Jules FERRY : l'école a vocation à enraciner la République dans l'esprit des futurs citoyens, elle devient, par les lois de 1881 et 1882, laïque, gratuite et obligatoire de 6 à 13 ans.

Grand homme d'Etat auquel l'Histoire a reconnu la pertinence des intuitions, Jules FERRY quitte la vie politique en mars 1885, adulé par les uns et haï par les autres en raison de sa politique coloniale et scolaire.

Les élections de 1885.

C'est dans ce contexte tendu que se déroulent les élections de 1885. En effet, renouvelée tous les 4 ans, la Chambre va l'être, cette année, au scrutin départemental ou scrutin de liste majoritaire. Les sortants de 1881 en Vendée sont tous réélus sauf Léon BIENVENU, seul républicain, dans notre circonscription. Il est battu par Gaston SABOURAUD à l'issue d'une campagne électorale d'autant plus virulente que la presse, seul média à l'époque, prend ouvertement et violemment parti pour son candidat.

Les tensions évoquées plus haut se cristallisent sur la laïcité. Elle est le point de friction qui oppose républicains et monarchistes. Les uns veulent reléguer la religion à la sphère privée, éviter le retour de l'alliance du trône et de l'autel. Devant les résistances des monarchistes qui instrumentalisent la religion, il est inévitable que le sujet tourne au conflit. La presse ne cesse de dénoncer, de manière récurrente, « l'ingérence cléricale ». Cependant, contrairement à de nombreuses idées reçues, Jules FERRY n'est pas ennemi de la religion. Cette tolérance se manifeste dans la possibilité offerte aux parents de faire assister leurs enfants au catéchisme hors temps scolaire, c'est l'origine du jeudi (devenu mercredi en 1972).

La guerre est un autre cheval de bataille brandi avec la plus grande véhémence, sujet brûlant qui a vu s'affronter à la tribune deux géants, Jules FERRY et Georges CLEMENCEAU, autour de la politique coloniale. La conquête du Tonkin est synonyme pour FERRY d'œuvre civilisatrice, d'ouverture économique et du renouveau géopolitique de la France. Dans la perspective des élections, René GOBLET, ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, adresse, le 1^{er} septembre 1885, une circulaire aux évêques : « citoyens et contribuables, les ministres du culte ont assurément, comme tous les électeurs, la liberté de leurs opinions et de leur vote. Mais, l'influence même que leurs fonctions leur donnent sur leurs populations, la nature particulière de l'autorité qu'ils exercent sur les consciences, leur commandent, dans l'exercice de leurs droits civiques, une réserve qu'ils ne sauraient oublier qu'au détriment de la paix publique... »

Arrive le jour du scrutin. Les résultats suscitent une grave déception chez les républicains vendéens, desservis par le mode de scrutin proportionnel dans un département majoritairement conservateur. Cependant, les scores au niveau national, les confortent dans leur combat pour la République. Ils obtiennent 385 sièges, leurs adversaires 201. Gaston SABOURAUD est élu député avec 57,77 % des suffrages dans la circonscription, à Nieul-sur-l'Autise, par contre, il est devancé par Gaston GUILLEMET et ne recueille que 38,82 % des voix.

L'adolescence de Marianne.

Ces élections de 1885 ont amené à la Chambre trois groupes à peu près égaux (conservateurs, opportunistes et radicaux) qui interdisent toute majorité cohérente et constituent des coalitions instables, provoquant l'instabilité ministérielle, à un moment où la république est fragilisée par la crise économique et des affaires. Le camp républicain est lui aussi divisé entre les radicaux remontés, certains, contre la mollesse de la lutte contre l'Église, d'autres, contre l'absence de politique sociale, coupant les ouvriers du régime. Les conservateurs, quant à eux, fustigent la politique anticléricale et la politique coloniale (conquête du Tonkin), coûteuse et oublieuse de la ligne bleue des Vosges (expression qui désigne l'Alsace-Moselle perdue en 1871). Ces frustrations accumulées trouvent leur exutoire dans la personne de Georges BOULANGER, l'homme qui mit la République dans le pétrin. Ce général républicain, devenu ministre de la guerre en 1886, acquiert une réelle popularité qu'il cultive et apparaît à certains comme l'homme providentiel qui pourrait redresser la république, victime de la coupure entre le vote populaire et la classe politique. Il est célèbre par ses prises de position fermes contre l'Allemagne qui lui valent le surnom de « général revanche ». Il fait l'objet de sollicitations hétéroclites, les monarchistes et bonapartistes, encore très influents, espèrent le retour qui à la monarchie, qui à l'empire, les radicaux, comme CLEMENCEAU, pensent pouvoir le manœuvrer pour parvenir à leurs fins, la révision de la Constitution dans le sens d'un affermissement du pouvoir exécutif face à « la pourriture d'assemblée ». L'image de la République est par ailleurs déconsidérée par le scandale des décorations. Le gendre du Président de la République, Daniel WILSON, qui possède son bureau à l'Élysée, pratique le trafic de la légion d'honneur. L'affaire révélée par la presse déclenche un énorme scandale car la République est atteinte dans son cœur. WILSON est acquitté ce qui révolte les boulangistes et les conforte dans leur conviction qu'il faut changer ce régime corrompu. Le Président GRÉVY finit par démissionner (2 décembre 1887). Menace pour le régime inquiet de ses succès électoraux, alors inéligible car militaire, BOULANGER est muté à Clermont-Ferrand puis mis à la retraite. Il devient alors éligible et se présente à une dizaine d'élections législatives partielles où il est élu, notamment à Paris en janvier 1889. Ses partisans le poussent à marcher sur l'Élysée, il s'y refuse : « Comment voulez-vous que j'aie conquis illégalement le pouvoir quand je suis sûr d'y être porté dans six mois par l'unanimité de la France ? ». Le camp républicain se ressaisit et menace le général d'une mise en accusation d'attentat contre la sûreté de l'État devant la haute cour. Dans la foulée, dès février, pour endiguer le raz de marée boulangiste, une loi rétablit le scrutin uninominal et interdit les candidatures multiples ; désormais, tout candidat devra rédiger une déclaration de candidature. « Not' brave' général » s'enfuit à Bruxelles où il se suicidera sur la tombe de sa maîtresse deux ans plus tard.

Les élections de 1889.

Quatre ans plus tard, donc, le changement du mode de scrutin modifie profondément la donne électorale. Le candidat a, en effet, perdu l'automatisme de sa réélection, du fait de ce scrutin uninominal où il affronte un ou plusieurs concurrents dans une circonscription aux limites bien définies. Ainsi la première circonscription de Fontenay-le-Comte regroupe-t-elle les quatre cantons de la Châtaigneraie, Fontenay-le-Comte, Pouzauges et Saint-Hilaire-des-Loges. Gaston SABOURAUD est opposé au conseiller général-maire de Fontenay Gaston GUILLEMET. Dans un courrier au cabinet du ministre, le préfet présente ainsi l'élection : « Le concurrent de M. GUILLEMET sera M. SABOURAUD, député sortant qui aura pour lui-même les voix bonapartistes, boulangistes et qui aura les voix cléricales (...). L'élection de M. GUILLEMET paraît assurée » (28 mars 1889).

La campagne devient d'autant plus rude que SABOURAUD œuvre pour sa réélection dans une circonscription que les républicains tiennent absolument à emporter. La presse publie des lettres que lui adressent des lecteurs, qui nous renseignent sur le climat de la compétition électorale. Cet électeur, anonyme !, déclare qu'« il est écoeurant de voir qu'un homme comme vous, bonapartiste il y a quatre ans, légitimiste cléricale intransigeant depuis 4 ans devient tout à coup révisionniste-boulangiste » (L'Indicateur du 4.09.1889). Un autre, dans le même journal, constate que « M. SABOURAUD sait très bien qu'il est incapable de faire un député puisqu'à la Chambre il n'a jamais rien fait. Il faut croire qu'il ne connaît rien aux affaires puisqu'il se cache pour en parler. S'il les connaissait, il ferait comme M. GUILLEMET » : cet électeur critique les réunions privées du député-candidat qui débite un discours bien appris et est incapable de répondre aux questions. Un troisième : « Si les électeurs à qui il paye à boire ont la naïveté de voter pour lui, ils paieront cher l'honneur d'avoir trinqué avec une nullité aussi éminente que le député sortant, l'homme qui fait insulter les républicains dans ses journaux et qui fait diffamer M. GUILLEMET dans La Vendée ». Un dernier rapporte « qu'à Foussais, M. SABOURAUD a fait apporter 48 bouteilles de bière pour rafraîchir ses auditeurs, à Montournais, il a payé pour cinquante francs de rafraîchissements. C'est une manière de racoler des voix qui n'est pas nouvelle. On l'emploie quand on n'en a pas d'autre. Mais M. SABOURAUD aurait beau dépenser à rafraîchir toute la circonscription, tout l'argent qu'il devrait dépenser à faire relever les murs de ses propriétés, il ne prouvera à personne qu'il est autre chose que ce qu'il est : un royaliste partisan de l'ancien régime et de tous les abus chers à la Monarchie, un protégé de Boulanger, un ex-bonapartiste qui a trahi ses électeurs. » (L'Indicateur, 20.09.1889)

Le premier sujet porte sur la halte de Pissotte. Selon le journal la Vendée, le conseiller général-maire de La Châtaigneraie, Paul AULNEAU, « cédant au désir qui lui avait été exprimé par notre député M. SABOURAUD déposait mardi au Conseil Général le vœu (...) que le chemin de fer de l'État établisse une halte ou arrêt près de cette localité sur la ligne de Fontenay au Breuil-Barret ». Ce souhait du Conseil Municipal de Pissotte relayé par le député a été approuvé par le vote du Conseil Général (dont Gaston GUILLEMET).

Alors que l'Indicateur du 25 août écrit que « la municipalité de Pissotte ne voulait pas d'une gare ». Notre candidat, dans une lettre publiée dans La Vendée du 1^{er} septembre, se félicite de l'excellente impression qu'il rapporte de son voyage dans sa circonscription. Il ajoute que « de toutes parts, le peuple est las de ces Républicains égoïstes et avides ».

Elu de la nation, le député aborde, dans sa campagne locale, les grands thèmes du débat national : la loi militaire, les lois scolaires et la révision. La loi militaire du 15 juillet 1889 qui veut établir « l'égalité devant l'impôt du sang » réorganise le service militaire en le portant à 3 ans et le rend obligatoire pour tous les jeunes hommes. Le clergé n'en est plus exempté (« les curés sacs au dos ») et le remplacement interdit, ce qui révolte les conservateurs qui reprochent aux républicains des satisfaire leur haine antireligieuse. Cette tension est d'autant plus vivace que les lois scolaires de FERRY sont renforcées par la loi GOBLET de 1886 qui laïcise l'enseignement (elle stipule, dans son article 17, que « dans les écoles publiques, l'enseignement est confié à un personnel laïque »). Or, on sait en tout temps, en tout lieu, l'importance capitale que représente l'école, comme lieu de formation des consciences.

A côté des gaspillages, l'on entend parler de républicains subitement enrichis ; il est question de pots-de-vin donnés à tels ou tels. Les ministres eux-mêmes ne sont pas à l'abri du soupçon. On sent que WILSON a fait école, et que les disciples ont surpassé le maître.

En République, il n'y a jamais de guerre, disait-on ; et quel gouvernement a plus fait la guerre ! Guerre en Tunisie, guerre à Madagascar, guerre au Tonkin, où vos enfants vont mourir de la fièvre jaune ou du choléra, quand ils sont épargnés par les balles chinoises.

Ils ont fait la guerre à Dieu de mille manières, chassant les bonnes sœurs des hôpitaux, les aumôniers de l'armée, laïcisant les écoles, enlevant les enfants à leurs parents pour les faire élever sans principes religieux.

Electeurs,

Si vous n'êtes pas las de voir augmenter sans cesse les impôts.

Si vous êtes partisans de guerres lointaines.

Si vous voulez voir de nouveaux millions engloutis dans de superbes maisons d'écoles.

Si vous croyez qu'il est inutile de donner au pays la liberté et la paix religieuses.

Si vous croyez que la crise qui sévit sur l'agriculture et le commerce n'a pas assez duré.

Votez pour le candidat officiel.

Si au contraire :

Vous voulez de l'ordre dans les finances, la diminution des impôts, l'union entre les citoyens, le règne de l'honnêteté et de la justice,

Votez pour le candidat conservateur,

Votez pour M. Gaston SABOURAUD.

L'évêque de Luçon, dans sa lettre pastorale du 10 septembre

rappelle que « chacun a pour obligation de remplir fidèlement et consciencieusement ses devoirs de citoyen. L'omission ou la trahison de ces devoirs peut entraîner, en effet, un mal public et, par suite, une douloureuse responsabilité »

Républicains, voyez l'équivoque, et démasquez-la en votant, tous, sans distinction, le 22 septembre, pour M. Gaston GUILLEMET, votre maire, votre conseiller général, un républicain celui-là, qui vous fera la révision républicaine, mais pas comme SABOURAUD ! Toutefois, nous nous ferions un scrupule de laisser SABOURAUD le révisionniste sans lui transmettre la poésie suivante :

De Londres, monsieur SABOURAUD,

Vient de recevoir l'estampille !

Il s'imagine, ce lourdaud.

Que ça peut servir de torpille !

Pour battre notre candidat.

Il faudrait bien d'autres mitrailles !

Prends du bismuth, piteux soldat,

Si tu te sens mal aux entrailles !

Et vous, amis républicains,

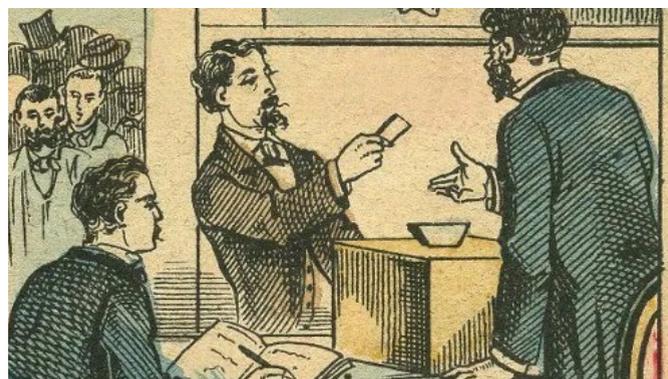
Serrez les rangs de la phalange !

Sus au candidat des requins !

Sus au candidat de Boulange !

(Le Libéral de la Vendée, 11 sept 1889)

Les résultats : Gaston SABOURAUD l'emporte avec 51,55 % des voix dans la circonscription (abstention de 14,6 %) mais est, à nouveau, devancé à Nieul par GUILLEMET (53,87 %). Le vote d'invalidation obtenu par 291 voix contre 205.



L'invalidation.

Dans sa séance du 16 décembre 1889, l'Assemblée discute de l'élection de Fontenay-le-Comte et reconnaît que les opérations électorales ont été régulières. Cependant elle note que le dossier comporte de nombreuses protestations. Gaston SABOURAUD, entendu par la commission, proteste de sa bonne foi : « on ne relève contre mon élection ni un fait de pression, ni un fait de corruption, ni un fait de fraude. Je n'ai jamais acheté de voix ». Ce en quoi ladite commission lui donne raison. Par contre elle retient contre lui des faits d'ingérence cléricale. À ce sujet, le député invalidé fait valoir que la commission a refusé d'examiner 2 pièces qui l'auraient blanchi de toute accusation : les curés de Cezais et de Fontaines démentent formellement les propos qu'on leur fait tenir. La commune de Cezais a même produit un certificat attestant que «notre curé n'a jamais parler en chaire ni rien dit contre le gouvernement républicain». À l'assemblée, entendu le 1er février, SABOURAUD rejette l'influence que l'on prête au clergé dans son élection, en effet, il reconnaît que le mandement de l'évêque était très modéré. Et que sa circonscription parmi les 6 de Vendée est celle qui est la moins soumise à l'autorité religieuse. Le rapporteur de la commission Lucien CHAULIN-SERVINIÈRE, député radical de la Mayenne, conclut ainsi son rapport : «nous sommes en pleine Vendée c'est-à-dire dans un pays inféodé aux idées royalistes par des traditions de famille et de doctrine absolument respectables mais réfractaires jusqu'ici aux idées de la révolution, aux idées de la liberté. La première circonscription de Fontenay-le-Comte était une véritable tache au point de vue conservateur et royaliste c'était la seule circonscription de la Vendée qui jusqu'ici avec une fidélité admirable eût toujours donné la majorité aux républicains». (La Vendée 28.02.1890)

La défense de SABOURAUD, assurée par Mgr FREPPEL évêque d'Angers et député du Finistère, ne parvient pas à empêcher le vote d'invalidation obtenu par 291 voix contre 205.

La défaite.

L'élection annulée entraîne une nouvelle élection fixée au 9 mars 1890. Les deux Gaston s'affrontent à nouveau. Un troisième homme s'invite dans la joute électorale, le 28 février, Alfred CAIL, «candidat agricole-ouvrier pur vendéen et républicain», né à Nieul-sur-l'Autise en 1849 et frère d'Aristide, négociant en vins et adjoint au maire. Il est présenté comme « ancien séminariste, qui exerce la profession d'agent d'affaires, ce qui est peu compatible avec le titre de candidat agricole ouvrier dont il ne craint pas de s'affubler. Nous croyons même savoir que l'honorable Aristide CAIL de Nieul est absolument désolé de la manœuvre de division que son frère vient tenter ici au profit de Monsieur SABOURAUD ». Le Libéral du 2 mars évoque « cet agriculteur qui n'a jamais touché le manche d'une charrue » !

Preuve, s'il en est, que la compétition est rude, le comité républicain reçoit la signature de M. DEBOUTÉ, maire de Nieul, CHARPENTIER et THIBAudeau, conseillers municipaux ; ce qui n'était pas le cas lors du scrutin de septembre précédent.

Les résultats sont encore serrés : Gaston GUILLEMET l'emporte avec 51,04 % des voix dans la circonscription (abstention de 15,65 %) et, à nouveau, à Nieul-sur-l'Autise avec 53,27 % des voix.

Gaston SABOURAUD se retire de la vie politique nationale et conserve son mandat de conseiller municipal de Nieul-sur-l'Autise jusqu'à sa mort en 1899.

Michel COIRIER



Gaston SABOURAUD



Gaston GUILLEMET



RETROUVEZ-NOUS AUSSI SUR



www.rives-autise.fr



@Rivesdautise



IntraMuros

